



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IRSN**

INSTITUT DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

# BAROMÈTRE 2022

LA PERCEPTION DES RISQUES  
ET DE LA SÉCURITÉ PAR LES FRANÇAIS

## L'ANALYSE



MEMBRE DE

**ETSON**



## OBJECTIFS

L'IRSN suit à travers des enquêtes annuelles l'opinion des Français concernant les risques, dont ceux relatifs aux domaines nucléaire et radiologique. Les résultats de ces enquêtes sont restitués dans le Baromètre IRSN sur la perception des risques et de la sécurité, créé en 1990 sous sa forme actuelle. Ces enquêtes permettent sur le temps long d'obtenir une vision globale de la hiérarchie des préoccupations des Français et des risques qui affectent leur qualité de vie. Elles offrent également un état des lieux du regard que les Français portent sur la science, l'expertise et la sûreté nucléaire.



## MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'édition 2022 du Baromètre IRSN présente les résultats de l'enquête annuelle réalisée sur internet du 15 au 22 novembre 2021 par la société Harris Interactive. Au total, 2003 personnes âgées de 18 ans et plus ont répondu au questionnaire. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (genre, âge et CSP de l'interviewé) après stratification par région et taille d'agglomération. Cette enquête est la deuxième conduite sur internet. De 1990 à 2019, les répondants étaient

interrogés à leur domicile et l'échantillon comportait environ 1 000 personnes. En 2020, lors de la transition vers la méthode d'enquête en ligne, l'enquête a été réalisée simultanément avec les deux méthodes pour identifier les éventuels biais et les prendre en compte le cas échéant dans l'analyse des séries historiques. Ces deux enquêtes, tout comme l'ensemble des résultats depuis 1990, sont disponibles en libre accès sur le site internet du Baromètre IRSN : <https://barometre.irsn.fr>.

## AUTEURS

**Ludivine GILLI** • Adjointe au chef du service de la programmation, de la prospective, des partenariats et de l'appui à l'innovation (DST/SP<sup>3</sup>In).

**Daniel KENIGER** • Chargé d'études sur la perception des risques (DST/SP<sup>3</sup>In).

**Hugo LUTUN** • Chargé d'études sur la perception des risques et de prospective (DST/SP<sup>3</sup>In).

## LÉGENDE

Dans les graphiques du Baromètre IRSN 2022 :

.....

Figure la non-administration des questions certaines années

## IN MEMORIAM – MARIE-HÉLÈNE EL JAMMAL (1960-2022)

Marie-Hélène nous a quittés bien trop tôt. Nous souhaitons rendre ici un hommage appuyé à sa mémoire et à l'immense travail qu'elle a accompli au fil des décennies sur le Baromètre. Entre 1989 et 2018, elle a accompagné avec passion, compétence et curiosité sa croissance et son évolution, lui permettant de garder son ancrage historique tout en suivant les changements de la société.

# BAROMÈTRE 2022

## **L'ESSENTIEL** ..... 4 – 5

Synthèse des résultats

## **PARTIE 1** ..... 6 – 15

Les préoccupations actuelles des Français

## **PARTIE 2** ..... 16 – 25

Le regard des Français sur la science  
et l'expertise

## **POINTS DE VUE**

## **EXTÉRIEURS** ..... 26 – 30

2 regards extérieurs  
sur les résultats du Baromètre

## **PARTIE 3** ..... 31 – 41

Les Français et les situations à risque

## **PARTIE 4** ..... 42 – 52

Les Français, le nucléaire et la sûreté

# L'ESSENTIEL DU BAROMÈTRE IRSN 2022

**Le Baromètre IRSN suit depuis plus de 30 ans la perception des risques et de la sécurité par les Français. En 2022, il présente les évolutions de cette perception selon quatre grands axes : les préoccupations principales des Français, leur regard sur la science et l'expertise, leur perception des situations à risque et leur opinion sur le nucléaire. Pour la sixième année consécutive, il s'ouvre à des personnalités extérieures qui viennent enrichir de leur point de vue l'analyse des résultats proposée par l'IRSN.**

L'édition 2022<sup>1</sup> s'inscrit dans la continuité des éditions antérieures. Comme toutes les enquêtes depuis 1997, celle-ci a été menée à l'automne précédant la publication (du 15 au 22 novembre 2021) auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Le questionnaire est resté stable afin d'assurer la continuité des séries de données, avec des ajouts et retraits de questions à la marge. Les deux évolutions méthodologiques introduites l'an passé ont été reconduites cette année : tout d'abord, l'échantillon représentatif compte à nouveau 2 000 personnes au lieu de 1 000 les années antérieures, ce qui améliore la fiabilité des résultats ; par ailleurs, l'enquête est désormais réalisée sur internet alors que la collecte des résultats se faisait jusqu'à 2019 par des entretiens en face-à-face au domicile des personnes interrogées.

En 2021, le **dérèglement climatique** et la **santé** sont à égalité les deux **préoccupations principales** des Français, avec 22 % des réponses. Par rapport à 2020, la santé recule de 4 points tandis que le dérèglement climatique recueille 7 points de plus et se positionne pour la première fois à un tel niveau. Le terrorisme (10 %), au second rang l'an passé, est en recul au profit de l'insécurité (15 %). Il est également précédé cette année par « la grande pauvreté et l'exclusion » (13 %) et « l'instabilité géopolitique mondiale » (11 %).

Parmi les **préoccupations environnementales** principales, le **dérèglement climatique** poursuit sa course en tête. Avec 40 % des réponses (+ 1 point), il continue de creuser l'écart avec les deux sujets suivants que sont « la disparition d'espèces animales » (12 %) et « les dommages liés aux catastrophes naturelles » (11 %).

Concernant la perception des catastrophes, les **centrales nucléaires** restent en 2021 les installations qui, selon les Français, risquent le plus de provoquer un accident grave dans l'Hexagone, mais elles recueillent avec 27 % des réponses leur score historiquement le plus faible. Viennent ensuite les stockages de déchets radioactifs (20 %) et les installations chimiques (18 %). Dans le contexte de pandémie de Covid-19, « les laboratoires de recherche sur les virus » atteignent un pic de 14 % (+ 1 point). Les **accidents de Tchernobyl et de Fukushima** restent pour leur part les catastrophes perçues comme les plus effrayantes avec respectivement 50 % et 20 % des réponses, devant le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien (11 %).

L'**image de la science** et des **experts**, écornée début 2020 par la crise sanitaire, continue de s'améliorer. En 2021, 64 % des Français font confiance aux institutions scientifiques (+ 3 points) et 54 % ont une bonne opinion des experts scientifiques (+ 4 points et + 10 points par rapport à mai 2020), tandis que 8 % en ont une mauvaise opinion (- 3 points). La qualité la plus attendue d'un expert reste la **compétence** (31 %), devant « l'honnêteté dans sa démarche scientifique » (26 %), en hausse et l'indépendance (22 %).

Les Français confirment leur attachement à un **recours des décideurs aux experts**. Ils sont 84 % à juger que l'existence du Conseil scientifique Covid-19 est une bonne chose (+ 2 points) et 61 % à estimer que les décideurs ne prennent pas assez en compte l'avis des experts scientifiques (+ 4 points).

L'exigence d'un **accès large à une information de qualité** est réaffirmée en 2021. Les Français sont toujours 91 % à estimer qu'« il faut mettre à la portée de tous une information compréhensible sur les risques des installations » et sont 74 % à juger prioritaire que les organismes d'expertise rendent leurs **rapports publics** (+ 3 points). En revanche, 50 % d'entre eux ne souhaitent pas participer personnellement à des réunions d'information et de concertation sur les installations à risque, et 39 % préfèrent que l'accès aux rapports soit réservé à des « médiateurs » comme les ONG ou les journalistes plutôt que d'y avoir accès eux-mêmes.

Parmi les 32 **situations à risque** suivies par le Baromètre en 2021, la **pollution de l'air** (71 % de risque « élevé ») rejoint le trio de tête pour la première fois depuis 2015. Elle se positionne derrière le cancer (78 %) mais devance le terrorisme

1. Les dates indiquées dans le texte renvoient à l'année de l'enquête, qui précède d'un an celle de la publication du Baromètre : l'édition 2022 du Baromètre correspond ainsi à la perception des Français en novembre 2021.

(70 %), en tête l'an passé. Les **risques climatiques** s'installent à un niveau élevé par rapport à leurs moyennes historiques. Concernant les **sujets nucléaires**, les déchets radioactifs et les centrales confirment avec des scores respectifs de 48 % et 39 %, le niveau historiquement bas enregistré depuis trois ans.

Une nouvelle question introduite cette année pour mettre en perspective le risque perçu « pour les Français en général » avec le **risque « pour soi »** nous indique que le risque perçu pour soi est systématiquement **plus faible** que celui perçu pour la population en général. Le risque perçu comme le plus élevé « pour soi » est le cancer (51 % de risque « élevé »). La drogue enregistre le plus grand écart (44 points) entre le risque perçu « pour les Français en général » (69 %) et le risque perçu « pour soi » (25 %).

La **confiance** des Français dans les autorités pour les protéger des situations à risque est la plus élevée pour le **sida** (41 %), le terrorisme (38 %) et les accidents de la route (38 %). Elle reste la plus faible pour les pollutions diffuses.

Pour la troisième fois, le Baromètre a posé aux Français une question ouverte. Les personnes interrogées ont livré les cinq premiers mots que le terme « **vaccin** » leur évoquait. L'objectif était de déterminer quel type de notions les Français lui associent. Les résultats, présentés sous forme de nuages de mots en page 40 pourront être exploités par des chercheurs. Leur première analyse montre que les Français associent en priorité le mot « vaccin » à des **termes positifs** tels que protection, sécurité, ou prévention. Viennent ensuite des termes descriptifs (Covid, maladie, virus, ...) puis des registres optimistes avec espoir, solution, ou liberté. Les notions de crainte, de doute, voire de rejet (dictature, supercherie, arnaque, ...) sont également présentes, quoique plus en retrait.

Le Baromètre fait cette année encore le point sur l'avis que les Français ont sur le **nucléaire** et met en évidence une **opinion sensiblement plus favorable** que l'an passé. Le regard qu'ils portent a posteriori sur le programme nucléaire civil est devenu très bienveillant : 60 % (+ 7 points) affirment que « la construction des centrales a été une bonne chose », 16 % sont en désaccord. Ils sont plus favorables à la poursuite du nucléaire à long terme : 44 % sont pour la **construction de nouvelles centrales** (+ 15 points), tandis que 29 % sont contre. Enfin, 46 % sont désormais

opposés à la **fermeture des centrales** (+ 14 points), tandis que 26 % y sont favorables.

Le regard plus bienveillant que les Français portent sur le nucléaire en 2021 semble se reporter sur la perception qu'ils ont des risques liés aux installations : les **impacts sanitaires et environnementaux** potentiels des installations nucléaires sont cette année à nouveau perçus comme plus faibles. Les Français sont 42 % à déclarer qu'« autour des installations nucléaires, les habitants sont en aussi bonne santé qu'ailleurs », alors que la moyenne se situait à 23 % entre 2007 et 2018.

Les deux arguments principaux en faveur du nucléaire restent l'**indépendance énergétique** (36 %) et le faible coût de l'électricité (22 %). Le principal argument contre est à nouveau « la **production de déchets nucléaires** » (35 %), pour la deuxième fois seulement depuis 2009, devant « le risque d'accident » (26 %). Sur ce point, l'inversion intervenue l'an passé entre ces deux arguments a été confirmée.

Concernant la gestion des **déchets nucléaires**, une écrasante majorité des Français (68 %) affirme que la position qui lui semble « la plus raisonnable pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs » est de « **se décider et appliquer au plus vite la solution** ». Seuls 6 % préfèrent « laisser le choix aux générations futures ». Par ailleurs, 35 % estiment qu'il n'est aujourd'hui pas « possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre » (- 4 points) et 30 % pensent le contraire.

L'exigence d'un **haut niveau de sûreté** nucléaire est confirmée par 87 % des Français qui déclarent que « les exploitants des sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables » et 77 % qui jugent prioritaire de « **développer la recherche sur la sûreté** des réacteurs existants ».

Enfin, concernant la **compétence** et la **crédibilité** des acteurs du nucléaire, le **CNRS**, l'**ASN** et l'**IRSN** sont à nouveau perçus à la fois comme les plus compétents et les plus crédibles dans le domaine. Les organismes scientifiques, les experts et les exploitants sont perçus comme compétents et crédibles. Les acteurs perçus comme les moins crédibles et moins compétents en la matière restent les syndicats, les journalistes et les acteurs politiques.

PARTIE

1

# LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES DES FRANÇAIS

En 2021, la santé reste la préoccupation principale des Français mais elle fait cette année jeu égal avec le dérèglement climatique, en hausse, qui se positionne pour la première fois à un tel niveau. La préoccupation pour le terrorisme est en recul.

Parmi les préoccupations environnementales, le dérèglement climatique confirme sa large domination sur les autres sujets, moins globaux, que sont la disparition d'espèces animales et les dommages liés aux catastrophes naturelles.

7 – 10

Préoccupations principales des Français

11 – 13

Préoccupations environnementales principales

13 – 15

La perception des catastrophes

# Préoccupations principales des Français

En novembre 2021, la santé et le dérèglement climatique ont été choisis à égalité comme principale préoccupation, chacun par 22 % des Français. Le dérèglement climatique est en hausse de sept points depuis l'an passé tandis que la santé baisse de quatre points. L'insécurité (15 %) complète le trio de tête. En hausse de six points, elle remplace en troisième position le terrorisme, qui en perd dix.

Cette année, les Français ont pu donner deux réponses concernant leurs principales préoccupations. Le cumul des deux réponses données (« en premier » et « en second ») porte le dérèglement climatique seul en tête avec 37 % contre 36 % pour la santé. L'insécurité (28 %) quitte quant à elle le trio de tête, cédant sa place à « la grande pauvreté et l'exclusion », pour laquelle le cumul des réponses « en premier » et « en second » atteint 29 %, signe que cette préoccupation reste forte, bien que légèrement en retrait au sein des réponses « en premier ».

## Le dérèglement climatique, une préoccupation croissante

Le dérèglement climatique revient cette année au premier plan. Au fil des ans, la représentation des sujets environnementaux et climatiques parmi les préoccupations principales a évolué dans le Baromètre. De 1998 à 2002, ces sujets étaient abordés à travers la notion de « dégradation de l'environnement », qui rassemblait en moyenne 11 % des réponses. En 2004, la notion complémentaire de « bouleversements climatiques » a été ajoutée. Le total des deux notions rassemblait alors 15 %, les bouleversements climatiques recueillant 2 %. Le cumul des réponses est passé à 20 % en 2006, une augmentation principalement attribuée à la sortie très médiatisée du film « Une vérité qui dérange », mettant en scène Al Gore, et à la reprise de ces thématiques dans la pré-campagne de l'élection présidentielle française de 2007. Il est ensuite retombé, légèrement tout d'abord avec une moyenne de 17 % en 2008-2009, puis plus fortement avec une moyenne de 11 % entre 2010 et 2016, lorsque les conséquences de la crise financière de 2008 ont porté les préoccupations pour le chômage au premier plan. En 2019, « la dégradation de l'environnement » a été supprimée des modalités proposées de manière à représenter plus simplement les préoccupations environnementales en les concentrant sur une modalité de réponse : « le dérèglement climatique », qui a recueilli 17 % cette année-là puis 15 % en 2020. Il recueille cette année 22 %, ce qui le

### Sujets les plus préoccupants pour les Français

1. Santé
1. Dérèglement climatique
3. Insécurité

place en tête dans un contexte sanitaire, économique et social tendu où d'autres préoccupations auraient pu le concurrencer davantage. C'est un signe de la place croissante du sujet climatique, maintenant au premier plan au même titre que les questions sanitaires, économiques et sociales.

La COP 26 de Glasgow abondamment couverte par les médias du 31 octobre au 12 novembre 2021 a pu influencer ces résultats, de même que les nombreux événements climatiques survenus au cours de l'année, depuis les inondations en Belgique et en Allemagne jusqu'aux incendies de forêt estivaux dans le sud de la France.

La préoccupation pour le dérèglement climatique n'est pas répartie à égalité au sein de la population. Les cadres et professions libérales sont 28 % à répondre que le dérèglement climatique est leur première préoccupation contre 17 % des ouvriers. Au niveau générationnel, les plus jeunes sont plus sensibles à cette problématique : ils sont 27 % à la sélectionner parmi les 18-24 ans contre 20 % des 35 ans et plus. Une différence marquée existe également entre les zones rurales et urbaines : les résidents de communes de moins de 2000 habitants sont 17 % à répondre « le dérèglement climatique », contre 26 % pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants (hors Paris) et 24 % dans l'agglomération parisienne.

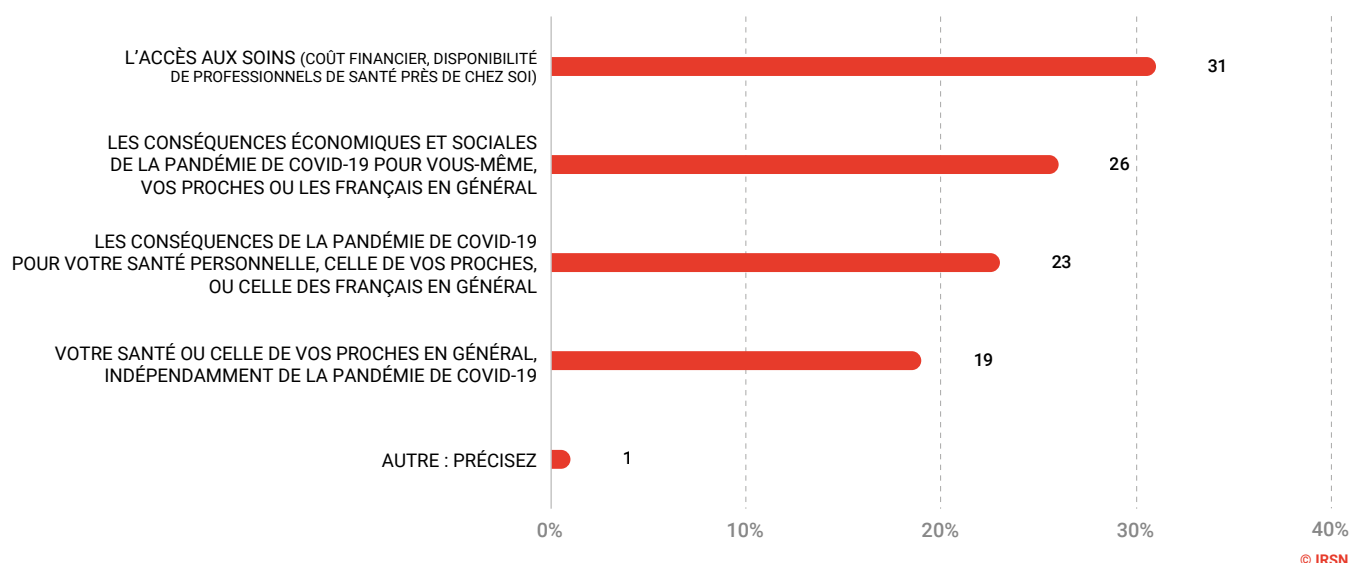
## Les préoccupations pour la santé sont plus larges que la pandémie de Covid-19

La préoccupation pour la santé, en tête en 2020, reste importante en 2021. En revanche, elle ne domine plus les autres : avec 22 % des réponses, elle est à égalité avec le dérèglement climatique, alors qu'elle devançait en 2020 de 7 points le terrorisme (19 %), alors deuxième. Pour approfondir cette notion, le Baromètre s'est intéressé cette année aux raisons plus particulières derrière la réponse « la santé », en posant une question complémentaire aux

## Question n°2

## «...et qu'est-ce qui vous préoccupe plus particulièrement concernant la santé ?»

Base : personnes qui ont répondu « la santé » comme préoccupation principale à la question n°1  
Novembre 2021 (en %)



personnes l'ayant choisie comme principale préoccupation (et à elles seules). Ce qui les « (...) préoccupe plus particulièrement concernant la santé » est « l'accès aux soins (coût financier, disponibilité de professionnels de santé près de chez soi) », pour près d'un tiers des répondants (31 %), devant « les conséquences économiques et sociales de la pandémie (...) » (26 %). Les deux premières places sont donc occupées par des problématiques de nature économique et sociale, qui représentent 57 % des réponses. Viennent ensuite seulement les considérations directement attachées à l'état de santé, avec les conséquences de la pandémie pour sa santé personnelle ou celles de ses proches (23 %) et enfin les préoccupations pour sa santé personnelle ou celle de ses proches indépendamment de la pandémie (19 %). La préoccupation pour la santé ne peut donc être réduite aux conséquences de la pandémie sur l'état de santé personnel mais doit être comprise comme beaucoup plus large et englobant des aspects économiques et sociaux.

Les 25-34 ans, avec 39 % de réponses, sont les plus nombreux à déclarer être préoccupés par les conséquences économiques et sociales de la pandémie contre 21 % des 50 ans et plus. Les 65 ans et plus sont 29 % à déclarer être principalement préoccupés par les conséquences de la pandémie pour « leur santé personnelle, celle de leurs proches ou celle des Français en général » contre 14 % des 25-34 ans. Les 18-24 ans sont tout de même 25 % à déclarer cette préoccupation de santé comme leur principale. Les plus diplômés sont

plus préoccupés par les conséquences économiques et sociales de la pandémie, avec 33 % de réponses parmi les détenteurs de diplômes supérieurs à bac +2, contre 23 % parmi les personnes titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme inférieur.

### Une tendance à la baisse des préoccupations sécuritaires

Le terrorisme est choisi cette année par seulement 10 % des Français comme préoccupation principale, contre 19 % l'an passé. Sur les dix dernières années, cette préoccupation enregistre en moyenne 15 % avec une forte volatilité. Elle s'est trouvée au plus haut (29 %) en 2015, après les attentats du 13 novembre, alors qu'elle recueillait seulement 4 % en 2013. L'an passé, elle restait au-dessus de la moyenne, dans le contexte de l'assassinat de Samuel Paty le 16 octobre 2020. Nous pouvons supposer que l'absence d'attentat terroriste notable en France dans les mois ayant précédé l'enquête a conduit à cette baisse, malgré l'actualité liée au procès des attentats du 13 novembre 2015 (qui a débuté le 8 septembre 2021).

Parallèlement, l'insécurité en tant que préoccupation principale augmente de six points, passant de 9 à 15 %. Nous observons ces dernières années que les courbes de l'insécurité et du terrorisme évoluent fréquemment en sens inverse. Quand la préoccupation pour le terrorisme diminue, celle pour l'insécurité augmente et inversement. La somme

de ces deux modalités a atteint son plus haut niveau depuis 2001 en 2015 (avec 37 %) et suit depuis une tendance à la baisse, pour atteindre 25 % en novembre 2021.

## Les préoccupations sociales en retrait apparent

Pour la deuxième année consécutive, « la grande pauvreté et l'exclusion » ne figure plus dans le trio de tête des principales préoccupations des Français. Comme l'an passé, 13 % des Français l'ont déclarée comme leur préoccupation principale, à un niveau proche de sa moyenne depuis 1998, qui s'établit à 14 %. Elle se positionne tout de même en troisième place des résultats « en premier » et « en second » cumulés avec 29 % des réponses, derrière le dérèglement climatique (37 %) et la santé (36 %).

Le chômage était pour sa part la préoccupation principale déclarée par les Français de 2004 à 2014 avec une moyenne de 26 %. Il se trouve en 2021 à un niveau historiquement faible (6 %), en diminution de 3 points par rapport à l'an passé. La tendance à la baisse à l'œuvre depuis 2014 se poursuit. Selon les chiffres de l'Insee, le taux de chômage au sens du BIT est de 8,1 % en France au troisième trimestre 2021, un niveau qui reste élevé mais en-deçà des 10 % autour desquels il oscillait entre 2013 et 2016. Notons que depuis le début de la pandémie de Covid-19, de nombreuses personnes dans l'impossibilité de travailler ont bénéficié des dispositifs d'activité partielle, ce qui a éloigné, au moins temporairement, le risque de chômage et a donc pu faire reculer cette préoccupation dans l'ordre des priorités.

Le cumul des réponses « chômage » et « grande pauvreté et exclusion » se trouve à un niveau historiquement faible (19 %). Dans l'enquête Opinion Way pour l'ADEME sur les « représentations sociales du changement climatique », conduite en juillet 2021, le cumul des modalités « emploi » et « inégalités » recueille également 19 % en tant que préoccupation principale des Français.

Quelques éléments invitent toutefois à nuancer le recul observé. Tout d'abord, comme évoqué plus haut, « la grande pauvreté et l'exclusion » remonte en 3<sup>e</sup> position si l'on prend en compte les réponses cumulées « en premier » et « en second ». Si l'on additionne ces réponses cumulées « en premier » et « en second » pour « la grande pauvreté et l'exclusion » et « le chômage », la somme atteint alors 46 % sur un total de 200 %, ce qui est proche du score enregistré par les thèmes sécuritaires que sont le terrorisme et l'insécurité, qui atteignent alors 50 %. C'est également supérieur au cumul des réponses « en premier » et « en second » pour le dérèglement climatique (37 %) et la santé (36 %). Rappelons enfin que lorsque les Français qui ont répondu « la santé » sont questionnés sur le sens à donner à leur réponse, nombre d'entre eux lui attribuent une signification



Retrouvez toutes les réponses des Français sur leurs préoccupations actuelles dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 1) disponible en ligne sur <https://barometre.irsnn.fr>

économique et sociale, comme explicité plus haut, ce qui indique que malgré le transfert des réponses vers une autre modalité (la santé), la préoccupation de fond ne se détache finalement pas nécessairement des questions économiques et sociales.

Soulignons enfin, comme indiqué dans le Baromètre 2021, que les différences sont nettes entre les réponses données par différentes catégories de la population. Ainsi, 24 % des répondants dont le foyer dispose d'un revenu inférieur à 2000 euros déclarent les préoccupations sociales comme prioritaires contre 17 % des personnes dont le foyer gagne entre 2000 et 4000 euros et 14 % de ceux qui disposent de plus de 4000 euros. Les différences sont également nettes entre les 18-24 ans et les 65 ans et plus. Le cumul des réponses « en premier » et « en second » pour les préoccupations sociales atteint 57 % chez les plus jeunes, contre 35 % seulement chez les plus âgés.

## Le risque nucléaire, une préoccupation stable

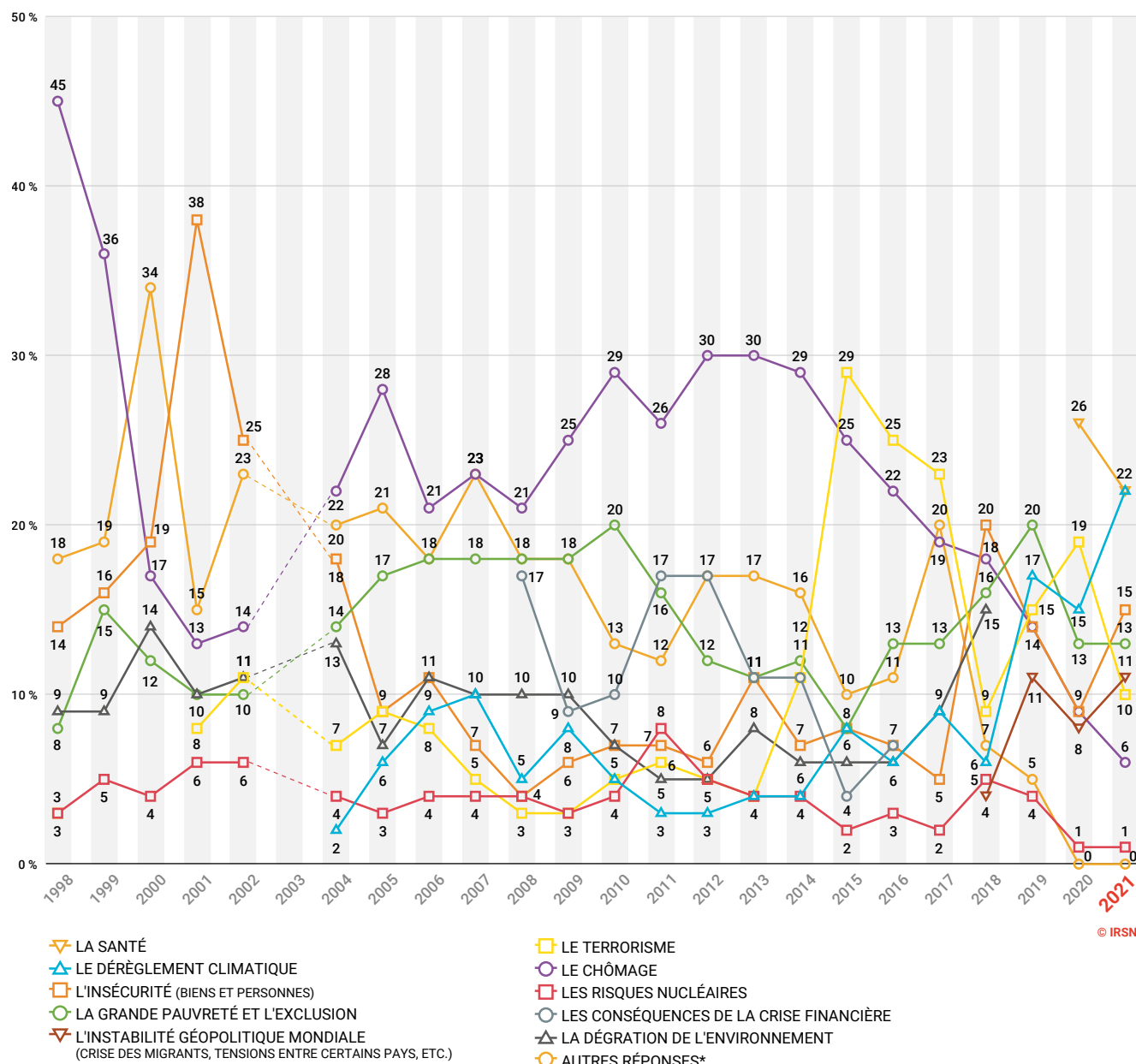
Les risques nucléaires sont comme chaque année à un niveau faible parmi les préoccupations principales des Français. Le niveau de 1 % observé l'an passé se maintient. Même en prenant en compte le cumul des réponses « en premier » et « en second », ils atteignent seulement 4 % cette année. Depuis 1998, les réponses « en premier » s'établissent en moyenne à 4 %, avec un pic historique à 8 % enregistré en 2011 à la suite de l'accident de Fukushima.

Cette année, l'actualité dans les semaines précédant l'enquête a été riche en sujets nucléaires, évoquant de possibles investissements majeurs dans la filière nucléaire à travers les *Small Modular Reactors* (SMR) ou la construction de nouveaux EPR. Cela n'a pas provoqué une hausse des risques nucléaires en tant que préoccupation principale.

## Question n°1

« En France, parmi les sujets actuels suivants, lequel est selon vous le plus préoccupant ? »

Évolution des résultats 1998-2021 (en %)



© IRSN

Certaines modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « l'insécurité » a remplacé « la violence dans les banlieues ». En 2018, « la misère et l'exclusion » a été remplacée par « la grande pauvreté et l'exclusion ». En 2019, « les bouleversements climatiques » ont été remplacés par « le dérèglement climatique », « l'insécurité » par « l'insécurité (biens et personnes) », et la modalité « la dégradation de l'environnement », a été supprimée. En 2020, la modalité « la santé » a été ajoutée. La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : « les taxes et impôts trop élevés » à 10 % en 2000, ou « la grippe A (H1N1) » à 4 % en 2009.

\* La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : « les taxes et impôts trop élevés » à 10 % en 2000, ou « la grippe A (H1N1) » à 4 % en 2009.

# Préoccupations environnementales principales

Après avoir questionné les Français sur leurs préoccupations principales, le Baromètre les interroge plus spécifiquement sur les sujets environnementaux qui les préoccupent.

## Un trio de tête stable écrasé par le dérèglement climatique

Parmi les sujets environnementaux les plus préoccupants, le trio de tête est stable. Le dérèglement climatique se détache avec 40 % des réponses, devant « la disparition d'espèces animales » (12 %) et « les dommages liés aux catastrophes naturelles » (11 %). La tendance observée l'an passé se confirme : le dérèglement climatique gagne un point et atteint un nouveau pic historique. Parallèlement, les deux modalités suivantes sont en légère baisse. Depuis que la disparition d'espèces animales a atteint son pic (16 %) en 2018, son score diminue graduellement. Les dommages liés aux catastrophes naturelles reculent pour leur part de 2 points après s'être stabilisés pendant un an à un pic historique de 13 %.

## Les préoccupations environnementales « spécifiques » au second plan

Derrière le dérèglement climatique, c'est désormais un groupe compact de cinq thématiques plus spécifiques qui converge. La disparition d'espèces animales, les dommages liés aux catastrophes naturelles, mais aussi « la destruction des forêts », « la pollution de l'eau » et « la pollution de l'air » se regroupent cette année autour de 10 % après une légère diminution depuis l'an passé pour les deux premiers et une légère augmentation pour les trois autres. La diminution de la couche d'ozone et la pollution des sols arrivent ensuite, avec respectivement 4 % et 3 % des réponses.

La pollution de l'air, qui gagne 2 points, revient à son niveau de 2018 et 2019. Il s'agit d'un niveau sensiblement inférieur à celui des années antérieures, qui s'établissait à 17 % entre 2000 et 2017, avec un maximum de 22 % atteint en 2016. De la même manière, la pollution de l'eau a vu son score s'éroder au fil des ans. Cette préoccupation, qui enregistrait en moyenne 16 % des réponses entre 2000 et 2013 recueille en moyenne 9 % depuis 2014. Ces deux baisses

ont une cause commune : la montée en puissance du dérèglement climatique, thématique englobante qui croît aux dépens de toutes les autres. Cette modalité se situait à 20 % en moyenne entre 2000 et 2013, avec un creux à 15 % en 2013. Elle recueille aujourd'hui le double.

**Le dérèglement climatique,**  
sujet environnemental  
le plus préoccupant pour  
**40 %** des Français

Il est probable qu'un lien de causalité est établi par de nombreux répondants entre le dérèglement climatique et ses conséquences environnementales plus particulières que sont les catastrophes naturelles et les effets induits sur la nature et l'environnement, ce qui les amène à privilégier la modalité la plus large au détriment des autres. Cet effet est également constaté dans l'enquête d'Opinion Way pour l'ADEME sur les représentations du changement climatique citée plus haut. Dans cette enquête, 34 % des répondants choisissent « l'effet de serre/réchauffement climatique » comme préoccupation environnementale principale devant la dégradation de la faune et de la flore (21 %) et les déchets ménagers ou plastiques (13 %).

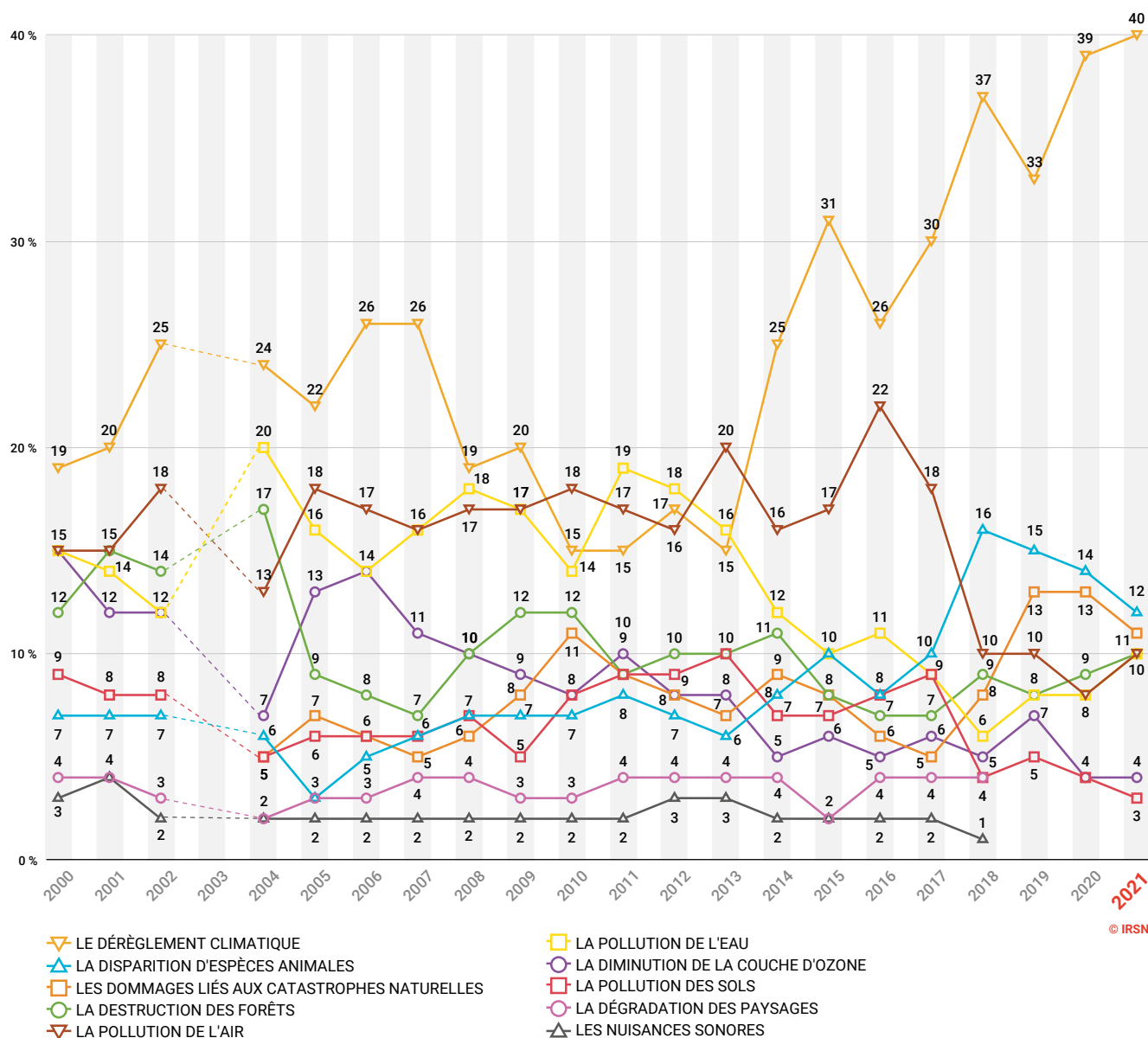
## Le dérèglement climatique : une préoccupation inégalement partagée

Dans le Baromètre IRSN, les cadres et professions libérales sont 48 % à choisir « le dérèglement climatique » comme préoccupation environnementale principale, contre 31 % des ouvriers. Les employés se situent à 41 % et les professions intermédiaires à 44 %. Les ouvriers sont 20 % à sélectionner la disparition d'espèces animales et les employés 17 %, contre 12 % pour les Français en général. Les retraités sont pour leur part 18 % à donner la priorité aux catastrophes naturelles contre 11 % des Français. Les 18-24 ans sont quant à eux les moins préoccupés (33 %) par le dérèglement climatique mais les plus préoccupés par la pollution de l'air (14 %). Ils étaient pourtant les plus nombreux à

## Question n°3

« Voici un certain nombre de sujets environnementaux.  
Quel est celui qui vous semble le plus préoccupant ? »

Évolution des résultats 2000-2021 (en %)



© IRSN

Certaines modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « la pollution de l'air » a remplacé « la pollution de l'air dans les agglomérations » et « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) » a remplacé « le réchauffement de l'atmosphère ». En 2004, « la pollution de l'eau » a remplacé « la pollution des lacs, des rivières et des mers ». En 2014, le « réchauffement climatique » a remplacé « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) ». En 2019, « les nuisances sonores » et « la dégradation des paysages » ont été retirées. « Le réchauffement climatique » a été remplacé par « le dérèglement climatique ».

répondre que le dérèglement climatique était leur première préoccupation lorsque comparée à des préoccupations plus larges que les questions environnementales. Les Franciliens sont 46 % à répondre « le dérèglement climatique » contre 35 % des habitants des communes de moins de 2 000 habitants.



Retrouvez toutes les réponses des Français sur leurs préoccupations environnementales dans l'annexe « *Les graphiques* » du Baromètre 2022 (Partie 1) disponible en ligne sur <https://barometre.irsnn.fr>

## La perception des catastrophes

Les activités industrielles nucléaires restent cette année encore celles qui ont le plus grand potentiel catastrophique perçu, mais elles se détachent moins des autres activités que les années précédentes. Les accidents nucléaires sont toujours jugés plus effrayants que les autres événements catastrophiques.

### Le nucléaire, principal risque industriel perçu malgré une baisse

Cette année, le trio de tête des « activités industrielles et technologiques qui risquent le plus de provoquer un accident grave ou une catastrophe en France » reste le même qu'en 2019 et 2020 : les centrales nucléaires (27 %) devançant le stockage des déchets radioactifs (20 %) et les installations chimiques (18 %).

Les centrales nucléaires restent perçues comme l'activité dont le risque catastrophique est le plus important, avec une avance sensible sur les deux suivantes. Cependant, une érosion notable du taux de réponse est à l'œuvre depuis 2018. Entre 2005 – lorsque la question a été posée pour la première fois – et 2010, 32 % des Français donnaient en moyenne cette réponse. À la suite de l'accident de Fukushima, en 2011, le taux a fortement augmenté pour atteindre 45 % et les réponses se sont installées à un niveau élevé jusqu'en 2017, avec une moyenne de 40 %. Depuis, une baisse se produit chaque année. Les 27 % recueillis en 2021 sont le score historique le plus bas. Ce résultat, qui suggère un recul de la préoccupation pour les risques nucléaires et leurs éventuelles conséquences, est cohérent avec les autres résultats du Baromètre IRSN 2022 concernant le nucléaire en général et la perception des risques qui lui sont associés.



Retrouvez toutes les réponses des Français sur leur perception du potentiel catastrophique des installations industrielles dans l'annexe « *Les graphiques* » du Baromètre 2022 (Partie 1) disponible en ligne sur <https://barometre.irsnn.fr>

Avec 20 %, le stockage de déchets radioactifs recule d'un point par rapport à l'an dernier. Il est stable en 2<sup>e</sup> position depuis 2019 et a retrouvé le niveau des années 2011-2013, après avoir enregistré une légère baisse entre 2014 et 2018 avec 17 % de moyenne. Les diplômés de sciences humaines et sociales sont plus favorables (25 %) à cette réponse que les diplômés de sciences dites « dures » (13 %). Une différence notable existe également entre les diplômés du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau inférieur, qui sont 24 % à choisir cette thématique, et les personnes détentrice d'un diplôme supérieur à bac + 2 (15 %).

Le score agrégé des activités nucléaires (centrales nucléaires et stockage des déchets radioactifs) est de 47 % en 2021. Entre 2005 et 2010, la moyenne cumulée se situait à près de 54 %. Entre 2011 et 2017, à la suite de l'accident de Fukushima, cette moyenne atteignait 59 %. Elle était de 51 % entre 2018 et 2020. Dans l'ensemble, les activités nucléaires sont donc depuis 2018 moins considérées comme pouvant provoquer un accident grave. La baisse observée cette année confirme la tendance observée ces trois dernières années.

Les installations chimiques s'installent pour leur part à un niveau historiquement élevé. Alors qu'elles enregistraient en moyenne 13 % des réponses entre 2005 et 2017, elles en recueillent en moyenne 18 % depuis 2018 (c'est-à-dire un an avant l'accident de l'usine Lubrizol). Les 50 ans et plus sont près de 22 % à sélectionner cette activité industrielle, contre 15 % chez les moins de 50 ans.

La tendance à la hausse se confirme pour les laboratoires de recherche sur les virus, qui ont vu leur score passer de 7 % en 2019 à 13 % en 2020 puis 14 % en 2021. Entre 2005 et 2019, ils recueillaient en moyenne 4 % des réponses, avec un pic à 8 % en 2014, au moment de l'épidémie d'Ebola. La hausse de 2020 et 2021 est sans doute liée à la pandémie de Covid-19, dont certaines théories attribuent la cause à une fuite venant d'un laboratoire de Wuhan menant des recherches sur les virus.

Les transports de matières dangereuses (14 %) enregistrent également une hausse significative en 2021, passant de 9 % à 13 %. Ce score représente un pic historique pour une modalité dont la moyenne s'établit à 8 % entre 2005 et 2020.

## **L'accident nucléaire, évènement catastrophique le plus effrayant**

Questionnés sur l'évènement catastrophique passé qu'ils trouvent le plus effrayant, les Français répondent une nouvelle fois très largement « l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl » (50 %), devant celui de la centrale nucléaire de Fukushima (20 %). Ce dernier se détache de la troisième catastrophe citée : « le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien » (11 %).

Les deux premières réponses sont des accidents nucléaires, dont les tendances d'évolution sont globalement inverses depuis 2012. Avant l'accident de Fukushima, celui de Tchernobyl dominait les réponses. Il en recueillait ainsi 52 % en 2010. En 2011, l'accident de Fukushima - survenu quelques mois avant l'enquête - enregistre 34 %

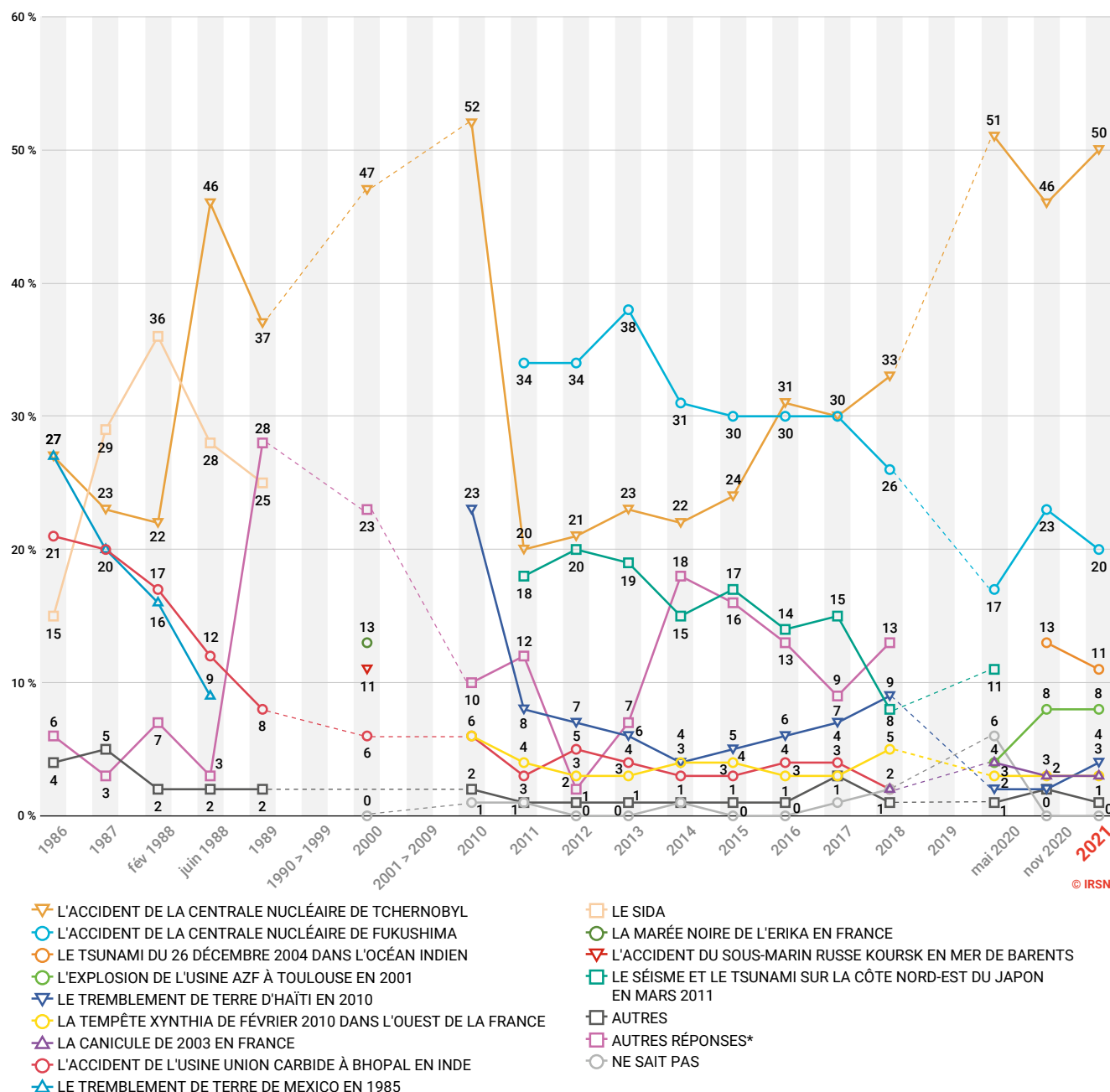
des réponses contre 20 % pour celui de Tchernobyl. Depuis, le score de l'accident de Fukushima s'érode progressivement au profit de celui de Tchernobyl, vraisemblablement du fait de la proximité géographique de ce dernier.

Le tsunami du 26 décembre 2004 récolte 11 % des réponses. Pour cette réponse, le facteur générationnel est à prendre en compte : 14 % des 35-49 ans la choisissent contre 6 % des 18-24 ans. Vient ensuite l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, qui se maintient à 8 %. Les habitants du Sud-Ouest, région où l'accident s'est produit, sont 12 % à choisir cet évènement.

## Question n°9

« Parmi les évènements catastrophiques suivants, quel est celui qui vous semble le plus effrayant ? »

Évolution des résultats 1986-2021 (en %)



En 2020, la modalité « l'ouragan Katrina à La Nouvelle-Orléans en 2005 » a été retirée. Auparavant, en 2019, « la canicule (France, Suède, Japon dans l'été 2018) » avait été remplacée par « la canicule de 2003 en France » et « les tremblements de terre (Haïti en 2010, Népal en 2015, Philippines et Indonésie en automne 2018) » par « le tremblement de terre d'Haïti en 2010 ».

\* La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : en 1989, « le tremblement de terre en Arménie » a recueilli 20 % des réponses. En 2000, « le crash du Concorde d'Air France » a recueilli 5 % des réponses. Par ailleurs, la courbe « autres » représente les réponses proposées par les répondants eux-mêmes. En 2019, 3 % des interviewés ont répondu spontanément « autre : Lubrizol », en référence à l'incendie de l'usine chimique à Rouen en septembre 2019.

# LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LA SCIENCE ET L'EXPERTISE

En 2021, les conséquences de la pandémie continuent de s'estomper : l'opinion que les Français ont de la science et de l'expertise s'améliore à nouveau. La transparence reste très demandée, en particulier concernant les résultats scientifiques et les productions des experts. En revanche, les Français préfèrent déléguer à des tiers la participation directe au suivi des installations et aux processus de décision.

**17 – 18**

L'image de la science  
et de l'expertise

**18 – 20**

L'expertise telle que  
souhaitée par les Français

**20 – 22**

Le partage des résultats  
de l'expertise

**23 – 25**

Le contrôle et la gestion  
des installations à risque

# L'image de la science et de l'expertise

En 2021, les Français réaffirment leur bonne opinion de la science et de ses bénéfices : 55 % d'entre eux estiment que « le développement de la science et des technologies génère plus de bénéfices que d'effets néfastes ». Dans un contexte fertile en controverses et en fausses nouvelles, ils confirment l'adhésion particulièrement élevée enregistrée depuis 2019 (55 % en moyenne), alors qu'elle se situait en moyenne à 41 % entre 2002 et 2018. La proportion des personnes « ni d'accord, ni pas d'accord » (33 %) reste stable sur toute la période. Ce sont les personnes en désaccord dont le nombre a sensiblement diminué depuis 2019 : elles représentent 10 % cette année contre 22 % en moyenne depuis 2002. Ce score est cohérent avec les résultats de l'enquête « les Français et la science » conduite par l'université de Lorraine en novembre 2020, dans laquelle 12 % des Français déclarent que « D'une manière générale (...) la science apporte à l'Homme plus de mal que de bien ». À première vue, la pandémie de Covid-19 ne semble pas avoir affecté la vision des effets positifs du développement scientifique et technologique.

De la même manière, la confiance dans les institutions scientifiques se positionne cette année à un niveau élevé avec 64 % de réponses positives, en hausse de 3 points. Le niveau de 2019 n'a pas été retrouvé, car la confiance avait baissé de 10 points entre 2019 et 2020, mais les effets de la crise sanitaire s'estompent, peut-être du fait d'un plus grand consensus scientifique que lors des premiers mois de la pandémie. Les réponses ambivalentes « ni d'accord, ni pas d'accord » (26 %) ainsi que les désaccords (9 %)

baissent de 2 points par rapport à 2020. Notons que dans l'enquête « les Français et la science » de 2020, 84 % des répondants « ont confiance dans la science », à un moment où la confiance dans les institutions scientifiques s'affichait à 61 % dans le Baromètre IRSN. La forte confiance dans la science semble tempérée par une certaine défiance envers les institutions.

**64 %** des Français  
font confiance aux  
institutions scientifiques

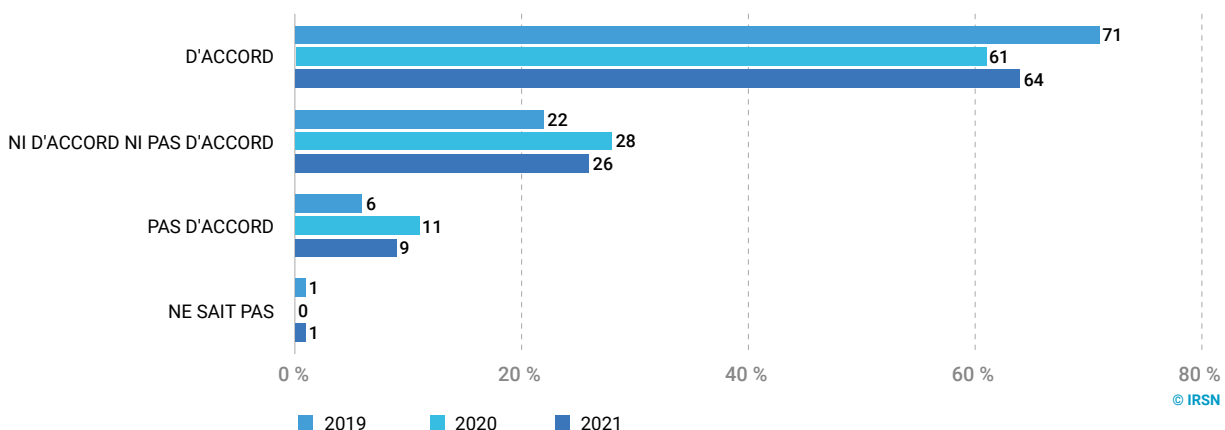
Les professions intermédiaires sont la catégorie socio-professionnelle qui accorde la plus grande confiance aux institutions scientifiques (74 %), devant les cadres et professions libérales (70 %), contre 58 % des employés et ouvriers. Les employés sont les plus nombreux à choisir la réponse ambivalente (31 %) contre 16 % des professions intermédiaires. Les réponses évoluent également parallèlement au revenu : les Français dont le foyer gagne plus de 4 000 euros nets mensuels sont 72 % à avoir confiance contre 56 % de ceux déclarant disposer de moins de 2 000 euros.

L'opinion que les Français ont des experts scientifiques s'améliore elle aussi. Ils sont cette année 54 % (+ 4 points)

## Question n°1

« Je fais confiance aux institutions scientifiques. Veuillez indiquer si vous êtes... »

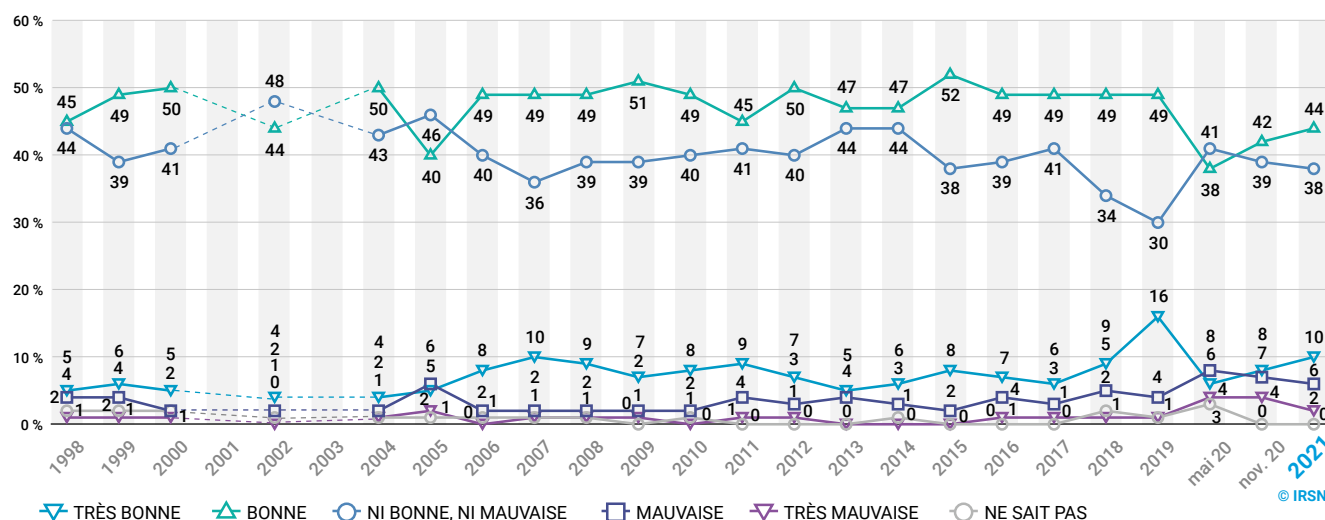
Évolution des résultats 2019-2021 (en %)



## Question n°4

## « De manière générale, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des experts scientifiques ? »

Évolution des résultats 1998-2021 (en %)



à déclarer en avoir une bonne ou très bonne opinion, tandis que 8 % (-3 points) en ont une mauvaise ou très mauvaise. En mai 2020, une enquête intermédiaire partielle réalisée par l'IRSN dans les tout premiers mois de la pandémie avait révélé des chiffres en baisse importante par rapport à l'enquête de novembre 2019. Dans cette enquête intermédiaire, 44 % des Français déclaraient avoir une bonne opinion des experts, score le plus bas de la série historique. Le taux de mauvaise ou très mauvaise opinion restait relativement faible à 12 %. Depuis, les bonnes opinions ont repris 10 points, à la fois au détriment des réponses

neutres et des réponses négatives. Les réponses ambivalentes restent élevées avec 38 %, de façon similaire aux déclarations concernant la proposition « le développement de la science et des technologies génère plus de bénéfices que d'effets néfastes ».

Les jeunes se montrent plus positifs vis-à-vis des experts scientifiques, avec 62 % des 18-34 ans qui déclarent en avoir une bonne ou très bonne opinion contre 44 % des 65 ans et plus. Les salariés sont 59 % à avoir une bonne opinion des experts scientifiques contre 38 % des indépendants.

## L'expertise, telle que souhaitée par les Français

### Les Français veulent toujours des experts compétents et honnêtes

Questionnés sur les principales qualités qu'ils attendent d'un expert scientifique, les Français répondent en premier la compétence technique (31 %), devant l'honnêteté dans la démarche scientifique (26 %) et l'indépendance de jugement (22 %). Néanmoins, lorsqu'un deuxième choix leur est permis et que l'on cumule les réponses données « en

premier » et « en second », l'honnêteté dans la démarche scientifique (52 %) arrive cette année légèrement en tête devant la compétence technique (50 %). L'indépendance reste troisième, stable par rapport à l'an passé avec 45 % (+1 point). Compétence et honnêteté étaient déjà très proches en 2020, lorsque la formulation « il fait preuve d'honnêteté dans sa démarche scientifique » a remplacé « il dit honnêtement comment il est arrivé à ses conclusions », lui faisant gagner 10 points. En effet, la nouvelle formulation

mobilise la notion de « démarche scientifique », dont le respect peut être considéré comme une garantie de qualité, voire un critère de compétence et d'indépendance. Notons à ce sujet que selon l'enquête « les Français et la science » ces derniers semblent savoir repérer une démarche scientifique robuste : questionnés sur deux protocoles d'essais cliniques, 69 % d'entre eux sélectionnent celui mené avec une méthodologie satisfaisante.

Les qualités suivantes conservent des résultats cumulés assez stables. La capacité à communiquer de manière compréhensible par tous (24 %) devance la réactivité (18 %, -4 points), qui peut être vue comme moins critique à mesure que l'urgence sanitaire s'éloigne. L'écoute des préoccupations de la société civile reste en retrait par rapport aux autres qualités avec 4 % des réponses « en premier » et 11 % des réponses cumulées.

L'indépendance de jugement est davantage prisée par les plus âgés que les plus jeunes : seuls 27 % des 18-24 ans la sélectionnent, contre 50 % des 50 ans et plus. De même, la compétence technique est privilégiée par 45 %

des 18-24 ans contre 55 % des 65 ans et plus. La réactivité séduit pour sa part davantage les personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au bac, qui la choisissent à 24 % contre 11 % des personnes détenant un diplôme supérieur à bac + 2.

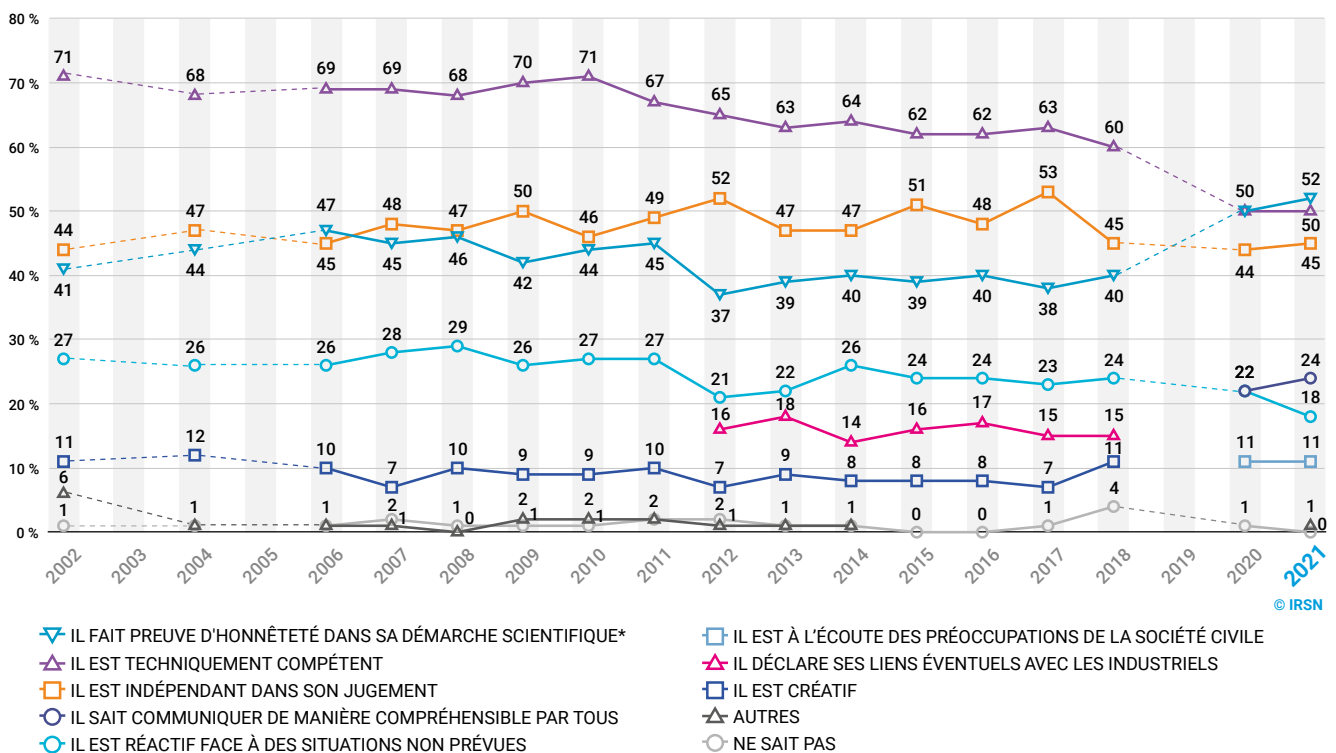
## L'expertise scientifique réclamée en appui aux décisions politiques

La pandémie de Covid-19 a fait émerger de nouveaux modes de prise de décision par les pouvoirs publics dans un contexte d'incertitude et de nécessité d'agir rapidement. Afin de prendre en compte à la fois les aspects médicaux et sociaux de la réponse à la pandémie, le Gouvernement a créé en 2020 un Conseil scientifique dédié. Les Français continuent d'approuver cette démarche. En augmentation de 2 points, 84 % d'entre eux répondent que le fait que le Gouvernement s'appuie sur un conseil scientifique pour gérer la pandémie est une bonne chose.

### Question n°3

### « Quelles sont pour vous les deux principales qualités d'un expert scientifique ? »

Évolution des résultats cumulés « en premier » et « en second » 2002-2021 (en %)

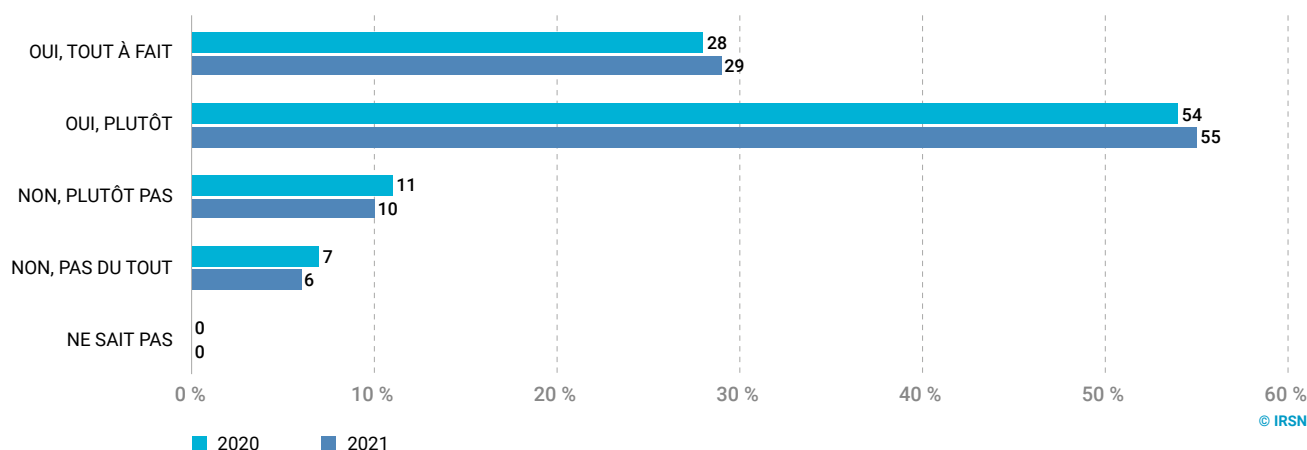


\* En 2020, « il fait preuve d'honnêteté dans sa démarche scientifique » a remplacé « il dit honnêtement comment il est arrivé à ses conclusions ».

**Question n°15**

« Depuis le début de l'épidémie de coronavirus de 2020, le Gouvernement s'appuie sur un conseil scientifique pour prendre ses décisions. Selon vous, est-ce une bonne chose ? »

Résultats 2020-2021 (en %)



Sur le même sujet, 61 % des Français affirment en 2021 que « les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte les avis des experts scientifiques », en augmentation de 4 points par rapport à 2020 et 6 points au-dessus de la moyenne des années 2009 à 2018, qui se situe à 55 %. Le taux de désaccord reste faible à 12 %. Si la création du Conseil scientifique a eu un effet sur cette question, il semblerait que ce soit pour rendre plus

légitime encore le recours aux experts scientifiques et donc renforcer la demande.



Retrouvez toutes les réponses des Français sur leurs attentes vis-à-vis de l'expertise dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 2) disponible en ligne sur <https://barometre.irsnn.fr>

## Le partage des résultats de l'expertise

### L'accès aux résultats des expertises est exigé

Les Français se montrent très demandeurs de transparence dans le domaine des risques liés aux installations industrielles. Ils sont en moyenne 88 % depuis 2008 à déclarer « Il faut mettre à la portée de tous une information compréhensible sur les risques des installations », avec un score qui atteint même 91 % en 2021, stable par rapport au maximum historique de l'an passé. Seuls 2 % sont en désaccord. Ainsi, en écho au paragraphe précédent, les Français estiment que la base sur laquelle les décisions sont prises doit être connue du public.

Dans le même esprit de transparence de l'expertise, les Français ne souhaitent pas seulement accéder aux résultats confirmés mais également aux éléments qui restent en

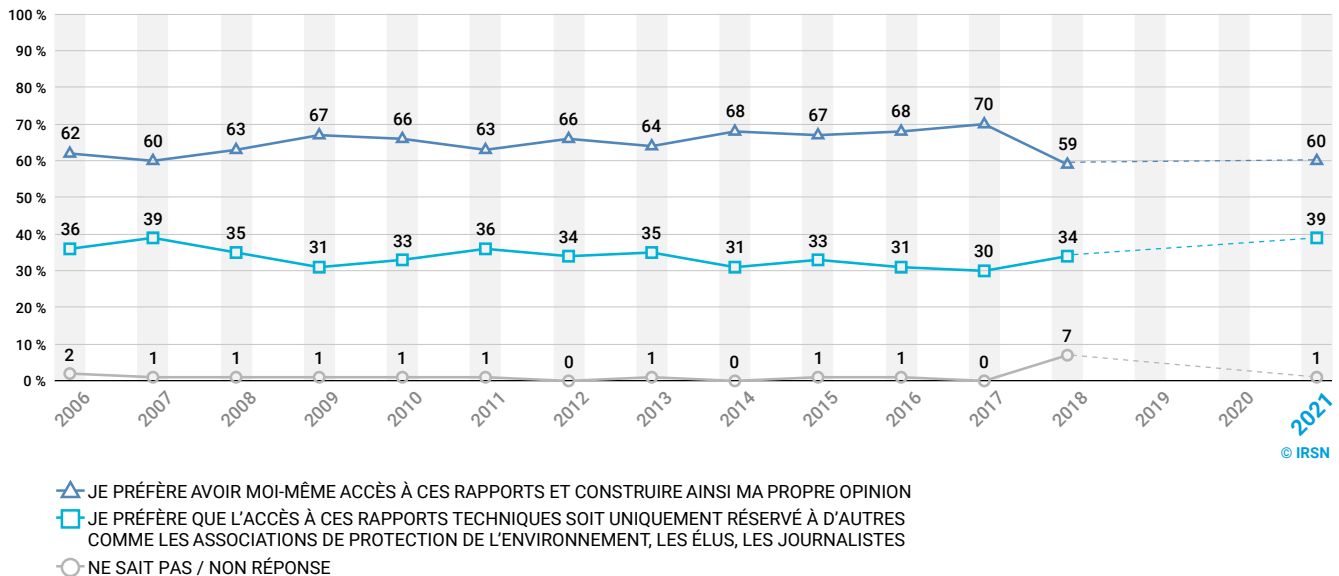
débat : ils déclarent à 89 % que « Dans leurs avis, les experts scientifiques doivent aussi présenter leurs points de désaccord ». Ce score connaît une tendance à la hausse légère mais régulière depuis 2011, année où il atteignait 79 %.

Alors que la demande de principe d'une information accessible et complète sur les risques des installations est confirmée année après année, les Français sont plus mesurés quant à l'accès personnel dont ils souhaitent disposer. En 2021, ils sont 60 % à déclarer qu'ils préfèrent avoir accès eux-mêmes aux rapports pour se construire leur propre opinion, plutôt que cet accès soit réservé à des « médiateurs » comme les associations de protection de l'environnement, les élus ou les journalistes. Ce chiffre est en léger retrait : la moyenne était de 64 % entre 2006 et 2018 (lorsque la question avait été posée la dernière fois) et de 68 % en moyenne entre 2014 et 2017. La base

**Question n°7**

« L'expertise des risques technologiques se traduit par des rapports aux autorités compétentes pour qu'elles puissent décider d'autoriser ou non l'exploitation des installations industrielles. Concernant ces rapports d'expertise, quelle est votre préférence entre les deux propositions suivantes ? »

Évolution des résultats 2006-2021 (en %)



des répondants était toutefois légèrement différente (plus réduite) jusqu'à 2018, ce qui pourrait expliquer cette nuance. Les 25-49 ans sont les plus nombreux (68 %) à préférer avoir accès eux-mêmes aux rapports d'expertise contre 52 % des 50 ans et plus. De même, 65 % des diplômés de bac + 2 et au-delà préfèrent avoir eux-mêmes accès aux rapports contre 52 % de ceux ayant un diplôme inférieur au baccalauréat.

## ⌋ L'accès aux rapports réclamé avant tout

Chaque année, le Baromètre propose aux Français de s'exprimer sur des mesures que pourrait prendre un organisme comme l'IRSN pour mieux rendre compte des résultats de ses expertises. Pour chaque mesure, il est demandé si elle est jugée prioritaire, secondaire ou inutile. La mesure jugée la plus largement prioritaire, cette année comme à l'habitude, est de « rendre publics ses rapports d'expertise », qui recueille 74 %, en hausse de 3 points. Vient ensuite l'engagement à répondre à toutes les questions posées par les associations et les citoyens (69 %, stable).

Comme lors des années passées, les interactions directes avec les experts sont jugées moins prioritaires que l'accès aux résultats. L'organisation de réunions publiques « pour débattre de ses travaux » est ainsi jugée prioritaire par

45 % des Français seulement. De même, en réponse à une nouvelle question suscitée par le recours accru aux visioconférences pendant la pandémie, les Français déclarent à 19 % seulement qu'il est prioritaire d'organiser des webinaires « pour présenter et débattre de ses travaux ». Ils sont 57 % à juger cette mesure secondaire et 24 % à la trouver inutile. Cette proposition recueille légèrement plus d'enthousiasme chez les plus jeunes : les 18-24 ans sont 25 % à la trouver prioritaire.

Concernant l'accès direct aux experts, 91 % des Français trouvent important de « reconnaître aux associations la possibilité de solliciter une expertise d'une agence sanitaire ou d'un institut public d'expertise », dont 40 % pensent que c'est « très important ». Ils sont 89 % à trouver important que cette possibilité soit également ouverte aux citoyens « s'ils sont suffisamment nombreux à en faire la demande », 38 % jugeant cette possibilité très importante tandis que 10 % la jugent « peu importante ».

## ⌋ Une tolérance sous condition pour la non-publication des expertises

Les Français demandent de la transparence ainsi que l'accès aux rapports d'expertise, comme indiqué plus haut. Ils sont également une majorité à ne pas trouver « normal que les avis des experts scientifiques ne soient pas tous rendus

publics » (56 %), tandis que 25 % sont d'accord avec cette affirmation et 19 % sont « ni d'accord, ni pas d'accord ». C'est en tout cas le score lorsque la question est posée de manière générale. Lorsque des motifs de non-publication sont proposés, les réponses sont différentes : les Français se montrent alors globalement plus enclins à accepter des restrictions.

En 2021, aucun motif de non-publication n'est en recul par rapport à l'an passé. La lutte contre le terrorisme est comme à l'habitude le motif le plus accepté (75 %, + 6 points), devant « le manque de certitude scientifique » (68 %, + 1 point) et le secret de Défense (64 %, + 1 point). « Le fait que la décision liée au résultat de l'expertise n'a pas encore été prise » est jugé comme une bonne raison par 62 % des Français.

Le secret industriel recueille cette année un score stable (50 %, + 1 point) après une forte augmentation depuis 2018. Entre 2006 et 2017, seuls 36 % des Français déclaraient en moyenne que « la propriété industrielle » constituait une bonne raison de non-publication, contre 61 % qui se disaient en désaccord. Ils sont désormais 50 % à estimer que le secret industriel constitue une bonne raison et autant à penser le contraire.

Enfin, malgré la forte demande de transparence exprimée par ailleurs, « l'impossibilité d'exprimer les résultats en des termes compréhensibles par le public » est cette année pour une majorité de Français (51 %) une raison valide de ne pas publier des résultats. Est-ce dû à la surabondance de résultats complexes publiés pendant la pandémie ? Ce score en hausse de 6 points par rapport à 2020 se positionne également 7 points au-dessus de sa moyenne des années 2006-2018 (44 %). Au cours de cette période, une majorité (54 %) déclarait en moyenne que l'impossibilité d'exprimer clairement les résultats n'était pas une bonne raison de non-publication.

## Le secret industriel :

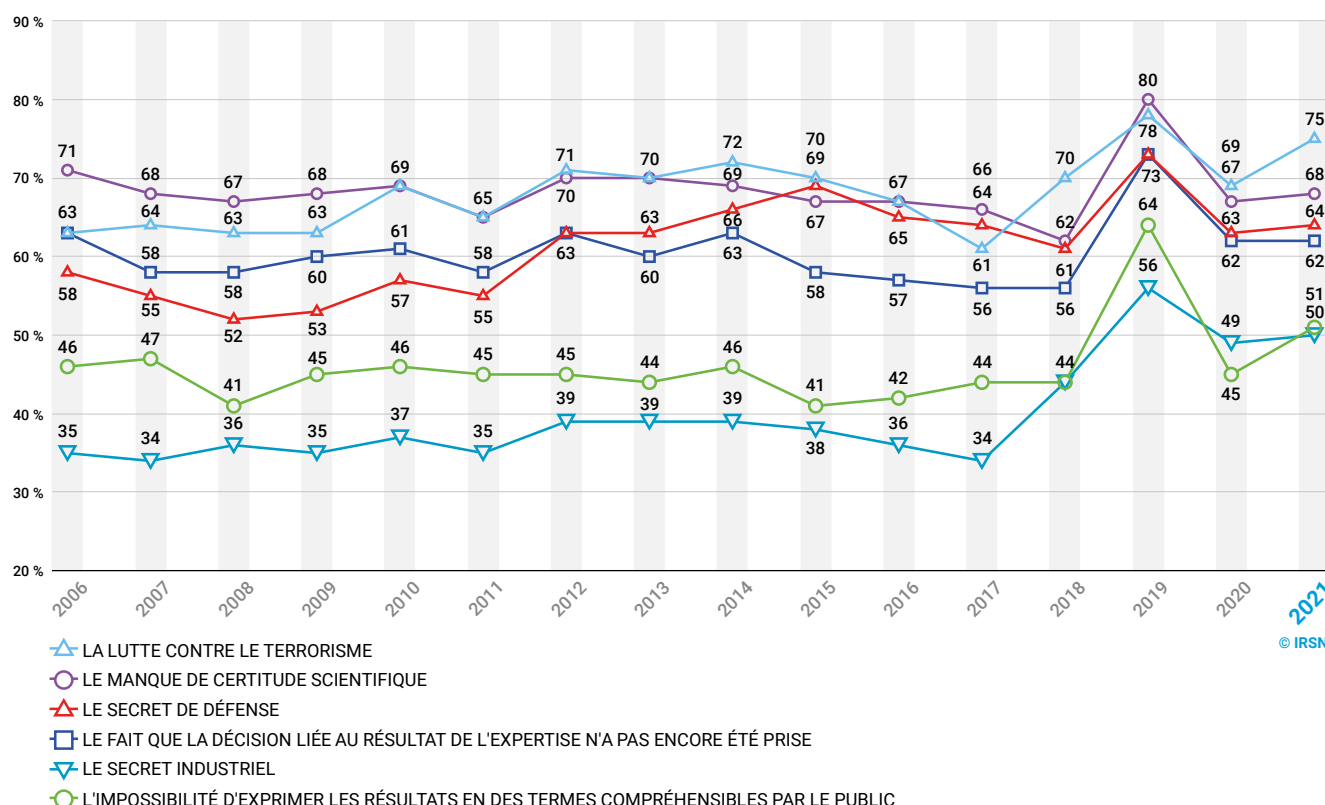
bonne raison de  
non-publication pour

**50 %** des Français

### Question n°9

« Voici un certain nombre de raisons qui pourraient empêcher de rendre publics les résultats d'une expertise scientifique. Pour chacun des cas suivants, veuillez indiquer si c'est une bonne raison selon l'échelle suivante. »

Évolution des réponses « oui / d'accord » 2006-2021 (en %)



# Le contrôle et la gestion des installations à risque

## L'État et les experts scientifiques en première ligne

Cette année, les Français ont à nouveau désigné « un comité d'experts scientifiques » (38 %, +4 points) et « les autorités publiques de contrôle » (26 %, -1 point) comme instances qui doivent contrôler l'impact sur la santé et l'environnement d'une installation à risque. Experts et autorités occupaient déjà ces positions en 2020. Ils confortent des scores plus élevés que ceux des années 2002 à 2018, au cours desquelles ils recueillaient respectivement 30 % et 21 % en moyenne. L'innovation politique représentée par le Conseil scientifique et le recours accru aux experts

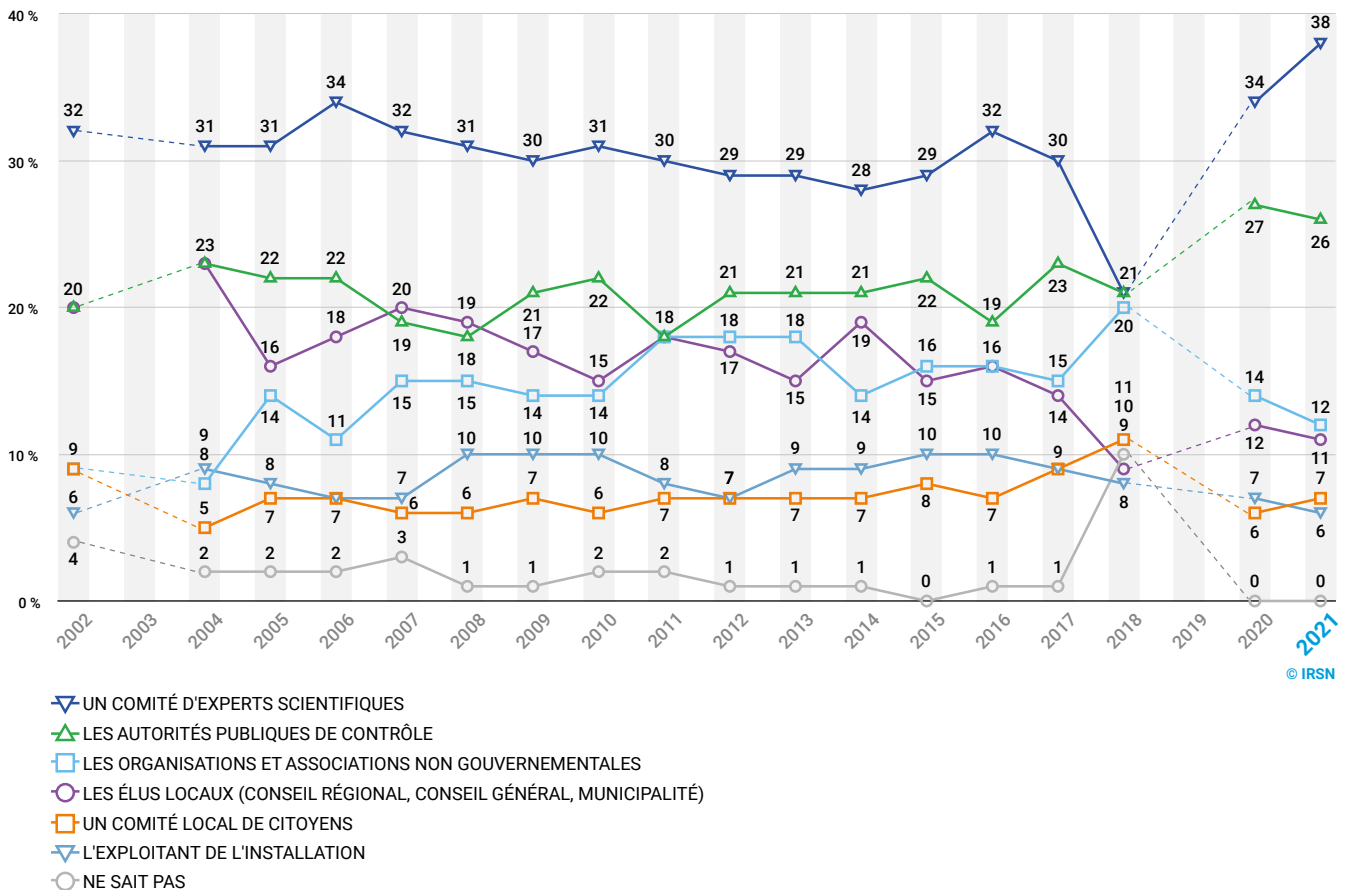
scientifiques pendant la pandémie de Covid-19 ont pu avoir une influence sur l'opinion que le public a des experts, comme évoqué plus haut, mais aussi sur leur rôle attendu au sein des instances de surveillance et de contrôle. Au-delà d'émettre des avis, les experts scientifiques semblent ici légitimés par les Français pour contrôler eux-mêmes l'impact des installations à risque.

Les « médiateurs » que constituent les élus locaux (11 %, -1 point) et les ONG (12 %, -2 points) viennent ensuite, sensiblement en-dessous. « Les comités locaux de citoyens » et « l'exploitant de l'installation » ferment la marche avec respectivement 7 % et 6 %.

### Question n°10

« Parlons maintenant du contrôle de l'impact d'une installation qui présente des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes. Qui doit selon vous contrôler l'impact sur l'environnement et la santé à l'extérieur de l'installation ? »

Évolution des résultats 2002-2021 (en %)



## Les Français partagés sur la participation directe

Les Français affirment à 92 % qu'une structure réunissant des experts scientifiques, des élus, des industriels, des associations et des citoyens, et dont le but serait de s'occuper des situations à risque, serait utile. C'est un résultat stable depuis que la question est posée en 2004. La collégialité et la prise en compte des avis de tous les acteurs sont installées sur une tendance de long terme, même si la légitimité des experts scientifiques prime dans de nombreuses réponses comme vu précédemment.

Concernant la participation citoyenne directe, cependant, les réponses sont plus partagées. En 2021, la question « Seriez-vous prêt à consacrer du temps pour participer à des réunions d'information et de concertation sur la gestion d'une installation à risque à proximité de chez vous ? » a été posée sous une nouvelle forme prenant aussi en compte les motifs de non-participation. Le résultat est une population partagée à 50 % entre ceux qui déclarent être prêts à participer à des réunions d'information et ceux qui ne le sont pas. Les 50 % qui ne souhaitent pas participer indiquent avant tout (26 %) que d'autres personnes sont plus compétentes qu'eux, qu'ils n'ont pas le temps (11 %), qu'ils ne sont pas intéressés (7 %) et enfin que cela ne sert à rien (6 %). En 2019, une question spécifique avait été posée aux Français qui déclaraient ne pas souhaiter participer pour leur en demander les raisons. Les réponses (cette fois sur une base 100) étaient avant tout « je n'ai pas le temps » (40 %), devant « d'autres personnes sont plus compétentes que moi » (34 %), « cela ne m'intéresse pas » (15 %) et « cela ne sert à rien » (9 %). Les différences

sont donc notables. Elles pourraient s'expliquer par les différences entre les méthodes utilisées pour le recueil des réponses en 2019 (« face-à-face ») et en 2021 (sur internet) : face à un enquêteur, les personnes interrogées tendent à donner des réponses qui semblent plus valorisantes ou moins dévalorisantes (c'est le biais dit de « désirabilité sociale »).

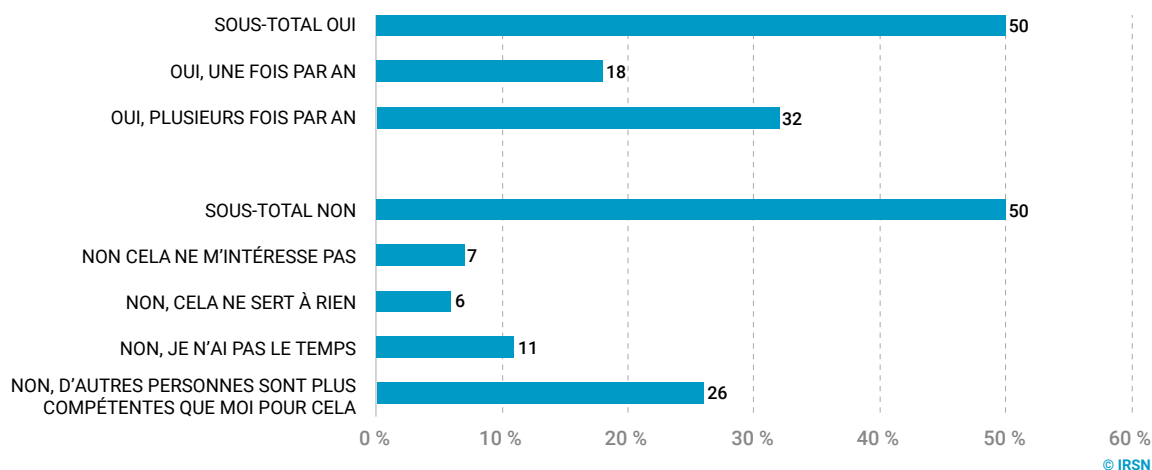
Dans l'échantillon total de 2021, 18 % des 25-34 ans déclarent ne pas participer par manque de temps contre 11 % des Français en général. Les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat sont pour leur part 37 % à déclarer ne pas souhaiter participer car d'autres personnes sont plus compétentes qu'elles, contre 19 % seulement des diplômés à un niveau supérieur à bac + 2.

Si certains Français ne semblent pas disposés à participer à de telles activités par manque de temps ou d'intérêt, quels arguments pourraient les inciter à participer à des réunions publiques et au processus de décision en général ?

En 2021, le Baromètre IRSN a repris une question utilisée dans l'enquête « Le citoyen et la décision publique » réalisée en 2014 par TNS-Sofres pour la CNDP (Commission nationale du débat public). Cette question portait sur les incitations possibles à faire entendre son point de vue avant qu'une décision publique soit prise. En premier vient cette année le fait d'avoir les informations nécessaires pour construire son opinion (59 %). Viennent ensuite deux éléments qui soulignent une certaine méfiance envers les autorités et instances de décision : « être sûr de ne pas être manipulé ou instrumentalisé » et « être sûr que donner votre avis changera quelque chose » recueillent respectivement 49 % et 47 %. « Avoir la possibilité d'échanger avec

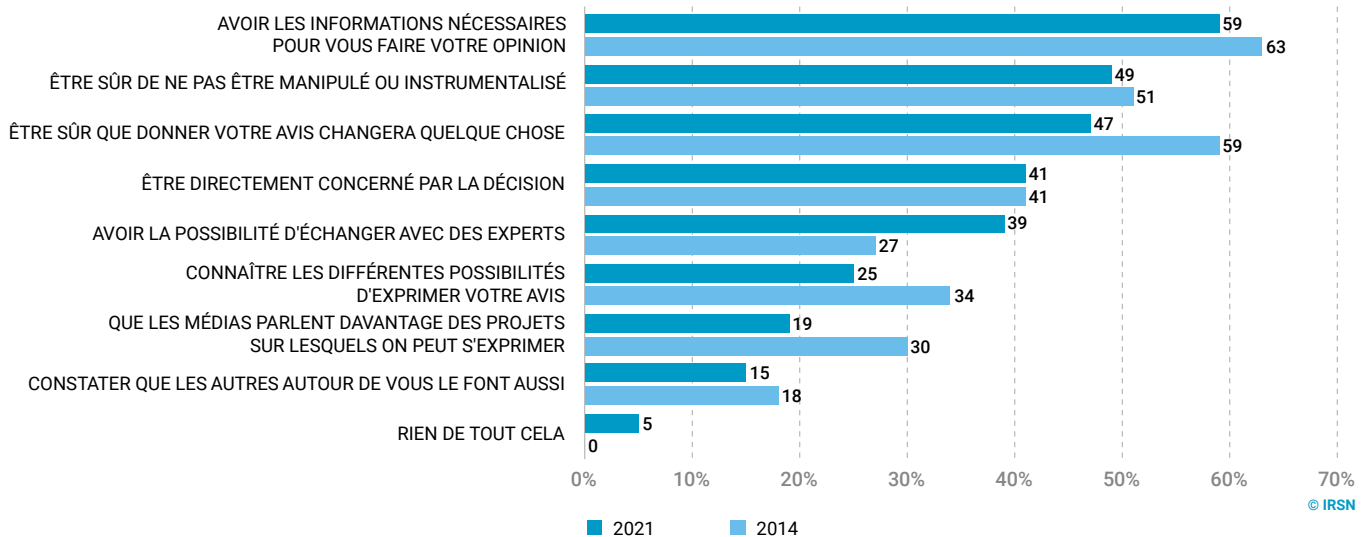
### Question n°12 « Seriez-vous prêt à consacrer du temps pour participer à des réunions d'information et de concertation sur la gestion d'une installation à risque à proximité de chez vous ? »

Novembre 2021 (en %)



### Question n°14 « Dans la liste suivante, qu'est-ce qui pourrait vous inciter à faire entendre votre point de vue avant qu'une décision publique soit prise ? »

Novembre 2021 (en %)



\* Les données de 2014 sont issues de l'enquête « le citoyen et la décision publique » de TNS Sofres pour le compte de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public).

des experts » recueille 39 %. Les résultats font apparaître certaines différences notables avec ceux recueillis pour la CNDP. En 2014, les Français désignaient également l'accès à l'information comme réponse privilégiée (63 %), mais venait ensuite « la certitude que donner son avis changera quelque chose » (59 %) avec 8 points de plus que cette année, devant « la certitude de ne pas être manipulé ». Par ailleurs, « la possibilité d'échanger avec des experts », qui recueillait 27 % de réponses en 2014, obtient 12 points de plus en 2021, signe d'un attachement renforcé au rôle des experts.

Dans le Baromètre, les 65 ans et plus sont 69 % à déclarer que disposer des informations nécessaires pourrait les inciter à faire entendre leur point de vue contre 47 % des 18-24 ans. Les 65 ans et plus sont également 52 % à vouloir être sûrs que leur avis changera quelque chose contre 44 % des 18-24 ans. Ces derniers sont 31 % seulement à choisir le fait d'être directement concerné, soit 10 points de moins que les Français en général.



Retrouvez toutes les réponses des Français sur leurs attentes vis-à-vis de l'expertise dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 2) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>



# POINTS DE VUE EXTÉRIEURS

27

**Karine Weiss**, professeure de psychologie sociale et environnementale, directrice de l'École doctorale « risque et société » à l'université de Nîmes.

28

**Regards croisés :**  
les réponses des salariés de l'IRSN comparées à celles des Français



**Accepter ou non de vivre près d'une installation ou d'une zone à risque ? La question est systématiquement posée dans le Baromètre de l'IRSN. Elle met en évidence l'importance de la relation aux lieux de vie, aux institutions en charge de la sécurité des biens et des personnes, et de la responsabilité individuelle face aux risques.**

Les résultats du Baromètre montrent que le rejet concerne aussi bien les risques (zone inondable, ou pollution relative à la proximité évoquée de sites de stockages de déchets), que les gênes associées aux impacts environnementaux (gênes sonores et/ou visuelles dans le cas des aéroports ou de parcs éoliens). En outre, les résultats évoluent sensiblement en fonction des controverses médiatiques autour de certaines installations. C'est le cas des parcs éoliens, autour desquels les polémiques ont été alimentées cette année par de nombreux acteurs du monde politique et économique, et dont l'acceptabilité a perdu 10 points en un an (la question « *accepteriez-vous de vivre près d'un parc éolien ?* » a obtenu 31 % de réponses « *oui* » en 2021, contre 41 % en 2020). Aussi, cette question reflète la complexité de l'appréhension des risques, qui va bien au-delà du danger perçu et de la vulnérabilité des populations.

L'acceptabilité a longtemps été envisagée sous l'angle du phénomène NIMBY (Not In My Back Yard, ou « *pas dans mon*

*arrière-cour* »), renvoyant à l'idée que, malgré la nécessité sociale ou environnementale des installations, des motivations individualistes pouvaient entraîner leur rejet dans la proximité immédiate des lieux de résidence. La perspective NIMBY s'accompagne généralement, de la part des décideurs et des analystes, d'une évaluation négative des points de vue des résidents, considérés comme irrationnels, empreints d'émotivité et d'ignorance. Or, la recherche en psychologie environnementale a remis en cause cette perspective, en montrant que, au-delà des risques et gênes occasionnés par les infrastructures, leur faible acceptation peut s'expliquer par d'autres facteurs. Parmi ceux-ci, l'attachement des personnes à leur lieu de vie, incluant l'importance que ce lieu revêt aussi bien par sa qualité paysagère que par les liens (affectifs et identitaires) créés avec ce lieu, constitue une explication potentielle du rejet d'une installation. Au-delà de ce lien, un manque de confiance dans les prises de décisions relatives à la mise en sécurité des populations constitue un point d'ancrage du rejet des installations. On peut retrouver ce manque de confiance dans la gestion de la plupart des risques collectifs (cf. question 4 de la partie 3). Enfin, ce manque de confiance est souvent associé à un sentiment d'injustice, d'une part parce que les communautés concernées ne sont pas impliquées, associées, ni même consultées lors des prises de décisions relatives à leurs lieux de vie, et d'autre part parce qu'elles ne bénéficient généralement pas (ou du moins pas directement) des avantages de ces installations. Il en découle la perception, par ces populations, d'un manque de reconnaissance de l'impact des installations sur leurs conditions de vie ; impacts aussi bien psychologiques (en termes de stress, par exemple), que

liés à la dégradation de leur environnement proche.

Il convient donc de mieux s'emparer de cette question de l'acceptabilité pour mieux saisir les enjeux des situations à risques pour l'ensemble des acteurs, incluant en premier lieu les populations concernées : leurs réticences reflètent de réelles préoccupations autour d'un refus des risques de plus en plus important et de l'exigence d'un niveau de sécurité en constante augmentation. Or, lorsque les sciences humaines et sociales sont sollicitées pour travailler sur l'acceptabilité, c'est le plus souvent pour apporter une aide aux décideurs afin de faire admettre et de développer des infrastructures dangereuses, polluantes, inesthétiques, ou encore pour permettre l'installation de populations dans des zones à risques ; autrement dit, pour contourner les potentielles réticences. Cette approche pose évidemment des questions d'ordre déontologique quant à nos interventions de terrain.

« Les résultats évoluent sensiblement en fonction des controverses médiatiques autour de certaines installations. C'est le cas des parcs éoliens, autour desquels les polémiques ont été alimentées cette année par de nombreux acteurs du monde politique et économique, et dont l'acceptabilité a perdu 10 points en un an. »

## L'AUTEUR



**Karine Weiss** est professeure à l'université de Nîmes et chercheuse en psychologie sociale et environnementale. Ses recherches portent sur les attitudes et comportements face aux problématiques environnementales, en particulier dans le cadre des risques majeurs (inondations, séismes...) et émergents (changement climatique, pesticides, pollutions des sols et de l'eau...).



## REGARDS CROISÉS

# Perception du risque par les Français, perception du risque par les salariés de l'IRSN : éléments de comparaisons

Hugo Lutun et Ludivine Gilli

Cette année, le Baromètre propose pour la première fois une réflexion sur la perception des risques par les salariés de l'IRSN. En novembre 2021, en effet, il a été proposé aux quelque 1 800 salariés de l'Institut de remplir le questionnaire du Baromètre en même temps que l'échantillon « grand public » français. Un tiers d'entre eux (571) se sont prêtés à l'exercice et ce tiers se révèle remarquablement représentatif de la population de l'IRSN à la fois en termes de genre, de région, de CSP et de catégorie d'âge.

De ce fait, en revanche, cet échantillon se distingue fortement de l'échantillon représentatif de la population française, car l'Institut compte environ 80 % de cadres et que la plupart des effectifs sont implantés en région parisienne. Les cadres sont donc sur-représentés (80 %, + 71 points) à l'IRSN par rapport au « grand public », de même que les personnes de niveau d'études « supérieur à Bac + 2 » (86 %, + 54 points) et les Franciliens (77 %, + 59 points). La comparaison des résultats prend en compte ces disparités : lorsque la différence que l'on constate entre les réponses « IRSN » et les réponses « grand public » est due à la structure de l'échantillon, cela sera signalé.

### Le risque nucléaire perçu comme plus faible par les salariés de l'IRSN

Les salariés de l'IRSN ont une opinion de l'énergie nucléaire majoritairement plus homogène et plus positive que les Français. Ils déclarent à hauteur de 24 points supplémentaires que « La construction des centrales nucléaires a

été une bonne chose » (84 %), qu'il faut continuer à en construire (68 %) et qu'il ne faut pas les fermer (70 %).

Dans la même logique, ils sont 62 % (+ 42 points) à juger les risques liés aux déchets radioactifs comme quasi-nuls ou faibles et ils considèrent bien davantage que « Les habitants à proximité d'installations nucléaires sont en aussi bonne santé qu'ailleurs » (84 %, + 42 points). Ils estiment par ail-

« Les salariés de l'IRSN ont une opinion de l'énergie nucléaire majoritairement plus homogène et plus positive que les Français. Ils déclarent à hauteur de 24 points supplémentaires que « La construction des centrales nucléaires a été une bonne chose » (84 %), qu'il faut continuer à en construire (68 %) et qu'il ne faut pas les fermer (70 %). »

leurs que les installations chimiques (55 %, + 37 points) risquent le plus de provoquer un accident grave en France et non les centrales nucléaires (10 %, - 17 points) ou le stockage des déchets radioactifs (3 %, - 17 points).

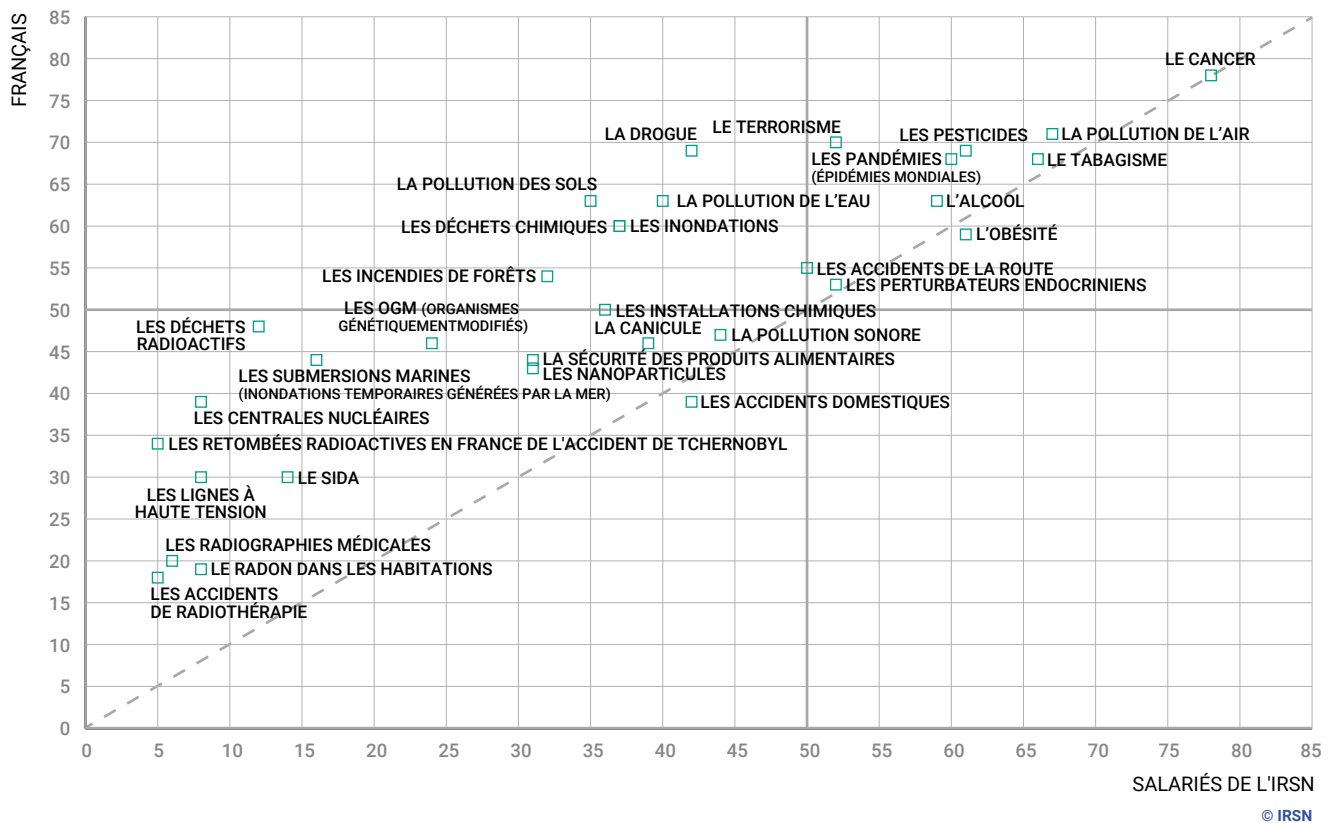
### Le risque et l'exposition au risque, perçus différemment

Pour l'ensemble des situations à risque proposées dans le Baromètre, les salariés de l'IRSN affirment davantage que les Français avoir été confrontés eux-mêmes aux 15 risques évoqués : ils donnent des réponses plus élevées de 10 points en moyenne pour tous ces risques à l'exception de la drogue (- 3 points). La différence est plus faible pour des risques comme les inondations ou le sida. Elle est très élevée (+ 15 points) pour cinq risques : la pollution de l'air, la pollution sonore, les radiographies médicales, les accidents domestiques et les accidents de la route. Dans les deux premiers cas, l'écart est principalement dû à la structure de l'échantillon IRSN <sup>(1)</sup>. ● ● ●

(1) Concernant l'exposition à la pollution de l'air (72 %, + 33 points), la différence notée entre les réponses IRSN et les réponses « grand public » est principalement due à la structure de l'échantillon : comme nous l'avons vu, les cadres, les très diplômés et les Franciliens sont sur-représentés dans l'échantillon IRSN, or au sein de l'échantillon « grand public », ces trois catégories répondent bien davantage que la moyenne être exposées à ce risque. Ces différences se montent à 14 points pour les cadres (53 %), 9 points les personnes de niveau d'études « supérieur à Bac + 2 » (48 %) et 18 points pour les Franciliens (57 %). L'effet combiné de ces trois sur-représentations est l'explication principale à la différence de 33 points enregistrée entre les réponses IRSN et les réponses « grand public » concernant l'exposition perçue à la pollution de l'air.

**Figure 1** Réponses des Français et des salariés de l'IRSN à la question « Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont : quasi-nuls, faibles, moyens, élevés ou très élevés ? »

Sous-totaux des réponses « élevés » et « très élevés »



... Dans les trois autres cas, les autres biais étant nuls, l'écart est attribuable à l'approche particulière que les salariés de l'IRSN ont du risque.

La conscience accrue d'être exposés à des risques n'amplifie pas pour autant le niveau de risque que les salariés de l'IRSN leur associent « pour les Français en général », au contraire. Ainsi, comme le montre le schéma ci-dessus, ils associent à 29 situations sur 32 un niveau de risque plus faible que les Français (19 points d'écart en moyenne). Pour certaines situations, comme le terrorisme ou les incendies de forêt, l'écart est partiellement dû à la structure de l'échantillon. Cependant, c'est également le cas pour des situations sur lesquelles la structure de l'échantillon n'a pas ou peu d'influence, comme la pollution des sols, la pol-

« Pour l'ensemble des situations à risque proposées dans le Baromètre, les salariés de l'IRSN affirment davantage que les Français avoir été confrontés eux-mêmes aux 15 risques évoqués : ils donnent des réponses plus élevées de 10 points en moyenne pour tous ces risques à l'exception de la drogue (-3 points). »

lution de l'eau, ou les lignes à haute tension. Enfin, les salariés de l'IRSN positionnent au même niveau que les Français ou quasiment une dizaine de risques tels que le cancer (78 %), les perturbateurs endocriniens (52 %, -1 point), ou encore le tabagisme (66 %, -2 points).

Les salariés de l'IRSN font par ailleurs davantage confiance aux autorités pour leurs actions de protection des personnes (même après prise en

compte pour certains risques des biais d'échantillon). La « sur-confiance » est particulièrement notable pour les risques nucléaires et radiologiques : les salariés de l'IRSN sont 72 % à accorder leur confiance vis-à-vis des déchets radioactifs et 80 % vis-à-vis des centrales nucléaires, soit respectivement 49 points et 47 points de plus que les Français. La différence moyenne pour les 32 situations à risque est de 15 points.



## REGARDS CROISÉS

Perception du risque par les Français, perception du risque par les salariés de l'IRSN : éléments de comparaisons (suite)

...

### Une familiarité avec les risques et le nucléaire qui transforme leur perception

Dans le Baromètre, les répondants sont interrogés sur leur familiarité avec certains sujets. Les salariés de l'IRSN se distinguent dans leurs réponses aux questions qui portent sur le domaine nucléaire. Ainsi, 91 % d'entre eux affirment avoir déjà entendu parler du projet

« Les salariés de l'IRSN se distinguent dans leurs réponses aux questions qui portent sur le domaine nucléaire. Ainsi, 91 % d'entre eux affirment avoir déjà entendu parler du projet Cigéo et 92 % des SMR (Small Modular Reactors). Les Français déclarent nettement moins en avoir entendu parler. »

Cigéo et 92 % des SMR (Small Modular Reactors). Les Français déclarent nettement moins en avoir entendu parler, comme l'indique une différence respective de 50 et 40 points.

Ces différences de connaissance influent aussi sur la propension à donner son opinion. En effet, lorsqu'il est demandé aux Français d'estimer le niveau de risque du radon dans les habitations, ils sont 21 % à ne pas se prononcer contre seulement 3 % des salariés de l'IRSN. Le même phénomène se vérifie concernant la compétence perçue des acteurs du nucléaire. Ainsi, 37 % des Français ne se prononcent pas concernant les compétences d'« Orano (anciennement AREVA) » contre 10 % des salariés de

l'IRSN. Ces derniers ont d'ailleurs une perception plus positive que les Français des acteurs spécialistes du nucléaire comme Orano (85 %, + 49 points) et « Les agences internationales (AIEA, AEN, etc.) » (88 %, + 42 points). À l'inverse, la perception qu'ils ont des acteurs non spécialistes du nucléaire est moins positive. C'est le cas par exemple des élus locaux (28 %, - 21 points) et des associations de consommateurs (19 %, - 20 points).

Que conclure de cette analyse préliminaire ? Les réponses des salariés de l'IRSN concernant la perception des risques diffèrent fortement des réponses données par les Français. Une partie de ces différences s'explique par la structure des deux échantillons, mais une partie seulement. Indépendamment de ces différences, les salariés de l'IRSN se distinguent particulièrement sur les sujets nucléaires : ils sont plus favorables à l'énergie nucléaire, associent un niveau de risque nettement plus faible que les Français aux activités nucléaires, montrent un meilleur niveau de connaissance et une plus forte propension à donner leur opinion sur ces sujets. Par ailleurs, ils se montrent plus conscients de leur exposition au risque, mais relativisent davantage que les Français le niveau de ces risques.

Lorsqu'il est question de perception des risques, les individus mobilisent à la fois des composantes affectives et des composantes cognitives. Cette analyse préliminaire semble confirmer les études montrant que des connaissances supplémentaires concernant les risques influencent leur perception. En l'espèce, dans le domaine nucléaire, une plus grande familiarité se traduit par une opinion plus favorable de l'énergie nucléaire et une perception globale des risques comme plus faibles chez les salariés de l'IRSN par rapport aux Français.

### LES AUTEURS

Les auteurs sont tous deux rattachés à la DST (direction de la stratégie) de l'IRSN, au sein du SP<sup>3</sup>In (service de la programmation, des partenariats, de la prospective et de l'appui à l'innovation).

**Hugo Lutun** est chargé d'études sur la perception des risques et de prospective. Il est psychologue social.



**Ludivine Gilli** est adjointe du chef du SP<sup>3</sup>In et coordinatrice du Baromètre depuis 2018. Elle est diplômée de Sciences Po et docteure en histoire urbaine.



# LES FRANÇAIS ET LES SITUATIONS À RISQUE

En 2021, la pollution de l'air entre dans le trio de tête des risques perçus comme les plus élevés aux côtés du cancer et du terrorisme. Le risque de pandémie est toujours présent mais en retrait. Les risques associés à l'industrie nucléaire confirment des niveaux historiquement bas. Deux nouvelles questions ont été introduites pour mettre en perspective le risque perçu « pour les Français en général » avec le risque « pour soi » et l'exposition perçue à ces risques. Elles nous indiquent que le risque perçu pour soi est systématiquement plus faible que celui perçu pour la population en général. Le niveau de confiance dans les autorités reste pour sa part stable, à un niveau assez faible.

**32 – 34**

Les risques perçus comme les plus élevés pour les Français

**34 – 35**

Les risques perçus pour soi et ses proches

**36**

Le sentiment d'exposition personnelle aux risques

**37 – 38**

La confiance accordée par les Français aux autorités pour les protéger

**39**

Panorama des situations à risque

**40**

« Vaccin » : un terme dont les représentations sont largement positives

**41**

L'acceptabilité des installations

# Les risques perçus comme les plus élevés pour les Français

En 2021, les Français ont été interrogés sur le niveau de risque qu'ils associent à 32 situations selon une échelle allant de « quasi-nuls » à « très élevés ». Sauf mention contraire, les réponses « élevés » font référence au regroupement des réponses « élevés » et « très élevés ». De même pour les réponses présentées comme « faibles ». L'analyse présentée ici s'appuie principalement sur le pourcentage de réponses « élevés ». Sauf mention contraire, lorsqu'un pourcentage de risque est évoqué, il s'agit donc des réponses « élevés ».

Le constat de l'an passé se confirme : sur les 32 risques étudiés, 23 ont un total de réponses « élevés » en augmentation par rapport à leur dernière occurrence et 17 se situent au-dessus de 50 %. Dans l'ensemble, les Français perçoivent les risques comme plus élevés. L'amplitude des réponses « élevés » s'échelonne de 18 % pour les accidents de radiothérapie à 78 % pour le cancer.

Les trois risques perçus comme les plus élevés par les Français évoluent cette année. Le cancer (78 %, + 5 points) retrouve la première place, qu'il occupait en 2017 et 2018. Il est suivi de la pollution de l'air (71 %, + 4 points) qui rejoint le trio de tête pour la première fois depuis 2015. Le terrorisme (70 %, - 6 points) vient ensuite, en léger recul, de la même manière qu'il a reculé parmi les préoccupations principales des Français (cf. partie 1 du Baromètre). Le risque perçu pour les pandémies reste élevé (68 %, - 3 points) mais se trouve devancé par les pesticides (69 %) et la drogue (69 %).

Le risque associé  
à la **pollution de l'air**  
est **élevé** pour

**71 %** des Français

## Le risque perçu des pollutions diffuses est élevé et en augmentation

Les pollutions diffuses pour lesquelles les Français sont les plus nombreux à juger le risque élevé sont la pollution de l'air (71 %) et les pesticides (69 %, + 2 points, en 4<sup>e</sup> position). Ces deux problématiques figurent régulièrement dans l'actualité. Pour la première, les pics de pollution répétés dans les métropoles et la généralisation des vignettes Crit'Air pour les véhicules ont pu participer à une plus grande prise de conscience des risques. Les pesticides soulèvent fréquemment des controverses, comme celle concernant

l'interdiction du glyphosate, et suscitent des débats quant aux arbitrages effectués entre risques sanitaires et intérêts économiques. Des différences notables existent entre catégories d'âge dans ces domaines. Les 18-24 ans sont plus attentifs à la pollution de l'air (79 %) que les 65 ans et plus (65 %), d'autant que la différence s'opère surtout parmi les réponses « très élevés », qui sont respectivement de 37 % et 21 %. En revanche, les 50-64 ans sont 76 % à juger les risques élevés pour les pesticides, contre 66 % chez les 18-24 ans.

Les pollutions des sols (63 %, + 5 points) et de l'eau (63 %, + 7 points) se trouvent aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> positions. Les pollutions diffuses faisant appel à des notions plus abstraites récoltent des pourcentages de réponse plus faibles. Les perturbateurs endocriniens recueillent ainsi 53 % et les nanoparticules 44 %. Les premiers sont présents dans l'actualité depuis plus longtemps, notamment depuis la campagne présidentielle de 2017 et les débats autour de l'interdiction du bisphénol A. Les nanoparticules restent encore relativement méconnues. Notons d'ailleurs que 13 % des Français ne s'expriment pas sur le niveau de risque qui leur est associé et que c'est le cas de 6 % pour les perturbateurs endocriniens. Ce sont avec le radon les trois risques qui recueillent chaque année les plus forts taux de réponses « ne sait pas » ou « ne se prononce pas ».

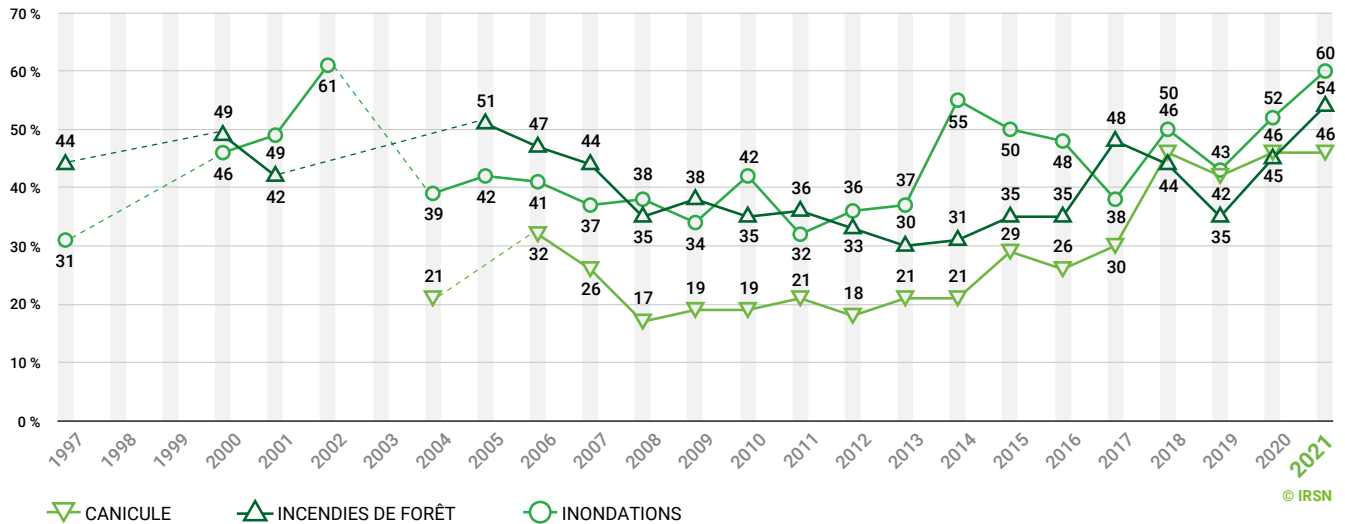
## Les risques climatiques s'installent en position élevée

Comme l'an passé, ce sont les inondations (12<sup>e</sup> place) qui sont identifiées comme le risque climatique le plus élevé. Le score de 60 % (+ 8 points et + 17 points par rapport à 2019) est le deuxième résultat le plus élevé de toute la série qui a débuté en 1997 et dont la moyenne est de 44 %. Le pic précédent (61 %) avait été enregistré en 2002 à la suite de l'épisode cévenol exceptionnel qui avait frappé le Gard, l'Hérault et le Vaucluse. En 2021, l'été a été marqué par des inondations massives en Belgique et en Allemagne qui ont pu laisser des traces dans les mémoires. Les incendies de forêt (54 %, + 9 points) atteignent pour leur part un pic historique, qui pourrait s'expliquer par les feux gigantesques qui se sont produits au cours des deux dernières années en Australie puis en Amérique du Nord. La canicule (46 %) s'installe sur un plateau élevé en égalant une nouvelle fois, comme l'an passé, sa valeur record de 2018. Entre 2004 et 2017, la moyenne de la série était de 23 % seulement. L'été 2021 n'a pourtant pas été marqué par des épisodes caniculaires dans l'Hexagone comme cela avait

## Question n°1

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... »

Sous-totaux « élevés » pour « les inondations », « les incendies de forêt » et « la canicule ».  
Évolution des résultats 1997-2021



été le cas en 2018 et 2020. Cela semble indiquer que cette préoccupation s'ancre dans les esprits sur le long terme. En 2004 à la suite de la canicule de 2003 qui a occasionné 19 500 décès (chiffres INSERM), les Français étaient 21 % à considérer que le risque de canicule était élevé.



Retrouvez toutes les réponses des Français sur la perception des risques dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 3) disponible en ligne sur <https://barometre.irsnn.fr>

## La sensibilité aux comportements à risque augmente

Les comportements à risque sont perçus comme l'un des principaux facteurs de risque. Comme en 2019, la drogue (69 %) et le tabagisme (68 %) sont presque à égalité parmi les risques perçus comme les plus élevés (5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>). La drogue se situe près de son niveau moyen depuis 1997 (67 %) tandis que le tabagisme se positionne légèrement en-deçà de sa moyenne établie à 75 % depuis 1998. L'alcool (63 %, +9 points) se situe à la 8<sup>e</sup> place cette année, à un niveau correspondant à la moyenne de la série (64 %). Il était 10<sup>e</sup> l'an passé.

Le sida confirme sa position à un niveau historiquement très faible avec 30 % de Français seulement qui jugent le risque élevé en 2021 (+1 point) contre 60 % en 2008 et 69 % en 1997. En comparaison à d'autres risques associés à des

comportements individuels, l'obésité augmente modérément (59 %, +4 points) pour retrouver la moyenne exacte de la série. Les accidents domestiques (39 %) connaissent eux aussi une augmentation de 4 points par rapport à l'an passé. Ils se positionnent en revanche au-dessus de leur moyenne (29 %) enregistrée entre 2010 et 2018. Les différents confinements et l'augmentation du temps passé au domicile ont pu faire prendre conscience des risques associés.

## Les risques associés aux installations nucléaires à nouveau perçus comme historiquement faibles

Pour la troisième année consécutive, les risques liés aux installations nucléaires enregistrent des niveaux historiquement bas. En 2021, comme l'année précédente, les déchets radioactifs sont perçus par 48 % des Français comme ayant un niveau de risque élevé. C'est 9 points de moins que la moyenne enregistrée entre 1997 et 2018 (57 %) et leur deuxième score historique le plus bas après celui de 2019. Ils se trouvent en 18<sup>e</sup> position, en recul de 7 places par rapport à 2018.

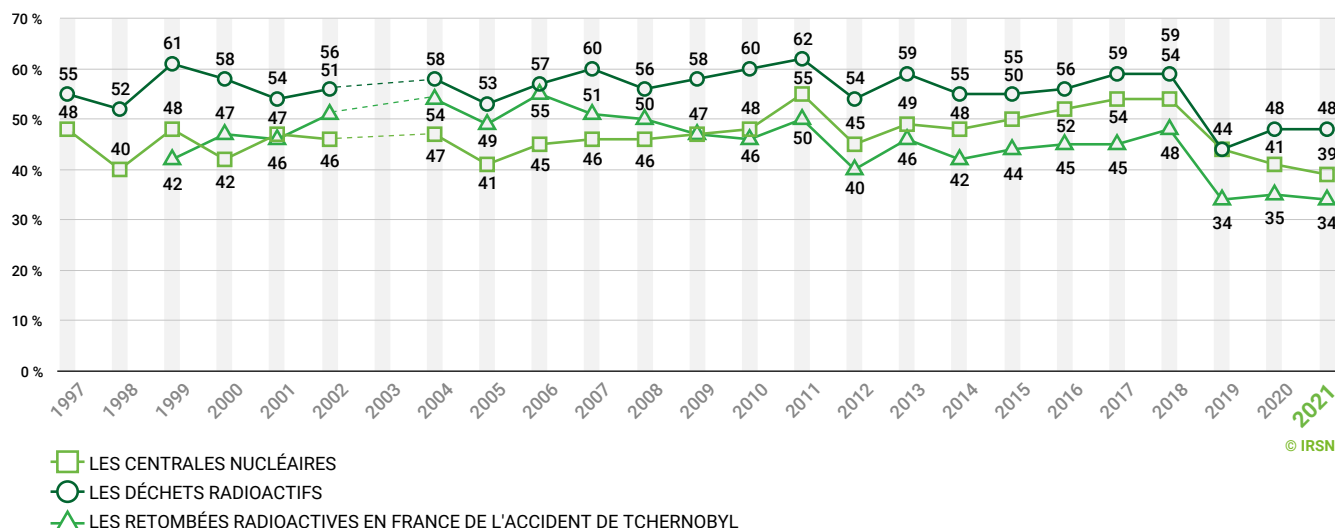
Les centrales nucléaires (39 %) atteignent pour leur part leur score minimum de risque perçu comme élevé. Elles se situent comme les déchets radioactifs 9 points en-dessous de la moyenne enregistrée entre 1997 et 2018 (48 %) et reculent ainsi en 26<sup>e</sup> position parmi les 32 situations à risque proposées dans le Baromètre, soit 13 de moins

## Question n°1

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... »

Sous-totaux « élevés » pour « les centrales nucléaires », « les déchets radioactifs » et « les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl ».

Évolution des résultats 1997-2021 (en %)



qu'en 2019. Le même phénomène se constate concernant les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl (34 %) qui égalent en 2021 leur résultat le plus faible enregistré en 2019, à comparer avec une moyenne établie à 47 % entre 1999 et 2018.

Les risques associés au nucléaire médical et naturel sont en revanche stables et continuent d'occuper le bas du classement des situations à risque. Les radiographies médicales, le radon dans les habitations et les accidents de radiothérapie recueillent respectivement 20 %, 19 % et 18 %.

## Les risques perçus pour soi et ses proches

Cette année, les Français ne se sont pas seulement exprimés sur le risque perçu « pour les Français en général » mais également sur le risque qu'ils perçoivent pour eux-mêmes et leurs proches concernant les mêmes situations à risque. L'enseignement principal est que tous les risques sans exception sont perçus comme plus faibles pour soi que pour les Français en général. Le deuxième enseignement est que les différences de perception varient selon les risques, allant de 4 points de différence dans les réponses « risque élevé » pour les accidents de radiothérapie à 44 points pour la drogue.

Le cancer reste la modalité récoltant le plus de réponses « élevés » avec 51 % (78 % pour les Français en général). À l'autre bout du spectre, les accidents de radiothérapie recueillent à nouveau le score le plus faible avec 14 %, contre 17 % pour les Français en général.

Globalement, les risques perçus comme les plus élevés « pour soi » sont les mêmes que pour les Français en général, bien que l'ordre diffère légèrement. Les pandémies (49 %) se positionnent en 2<sup>e</sup> place, alors qu'elles sont 6<sup>e</sup> dans le classement des risques « pour les Français en général ». La pollution de l'air (44 %) passe de la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> position. Les pesticides (43 %) et le terrorisme (40 %) complètent dans cet ordre le top 5 alors qu'ils sont respectivement 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans le classement « pour les Français ».

Drogue :

**44 points**

d'écart entre le risque « pour les Français » et le risque « pour soi »

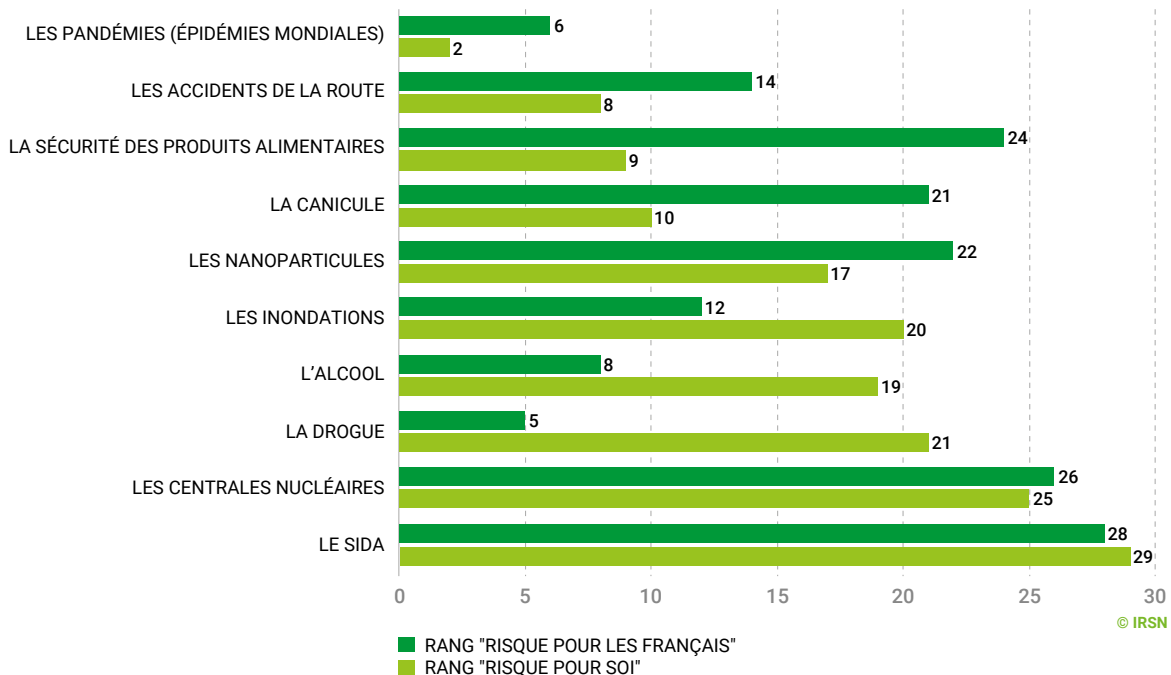
**Question n°1**

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... »

**Question n°2**

« ...et pour vous-même et vos proches, dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques sont... »

Novembre 2021 – Rang des réponses « élevés » pour 10 situations sur les 32 proposées



### Les comportements à risque perçus comme généralement moins préoccupants au niveau individuel

Des différences nettes sont observables entre risque pour soi et risque pour les Français concernant les risques individuels, en particulier s'ils sont stigmatisés. Ainsi, la drogue est perçue comme un risque élevé pour les Français en général (69 %, 5<sup>e</sup> position) mais elle se trouve en 21<sup>e</sup> position des risques « pour soi » avec seulement 25 %. De même, on constate une différence de 11 places concernant l'alcool (8<sup>e</sup> « pour les Français », 19<sup>e</sup> risque pour soi) avec un passage de 63 % à 27 %. Pour le tabagisme, que l'on peut considérer comme moins stigmatisé, la différence est de 5 places : 7<sup>e</sup> place pour les Français, 12<sup>e</sup> risque pour soi, avec un passage de 68 % à 34 % de réponses « élevés ». Pour les accidents de la route en revanche, le risque pour soi (8<sup>e</sup>, 36 %) est 6 places devant le risque pour les Français (14<sup>e</sup>), même si le niveau de risque perçu « pour les Français en général » reste plus élevé avec 55 %.

### Les pollutions diffuses : des risques perçus comme relativement plus élevés au niveau individuel

À l'inverse des risques individuels, les pollutions diffuses sont perçues comme relativement plus porteuses de risque « pour soi » : pas en niveau de risque absolu mais en comparaison par rapport à l'ensemble des situations proposées. Les nanoparticules sont en 17<sup>e</sup> position des risques « pour soi » et en 22<sup>e</sup> « pour les Français en général ». Les OGM présentent un écart de six positions en faveur du « risque pour soi » (14<sup>e</sup> contre 20<sup>e</sup>).

Au niveau des risques climatiques et environnementaux, les événements catastrophiques tels que les inondations, incendies de forêt et submersions marines sont davantage identifiés comme un risque « pour les Français » que pour soi. En revanche, la canicule est perçue comme relativement plus risquée « pour soi » : en 10<sup>e</sup> position alors qu'elle est 21<sup>e</sup> « pour les Français », avec des pourcentages respectifs de 34 % et 46 % qui rappellent que dans l'absolu, le risque reste perçu comme plus élevé pour les Français en général que pour soi, mais moins dans le cas de la canicule que pour d'autres risques.

# Le sentiment d'exposition personnelle aux risques

Le Baromètre s'intéresse également cette année à l'expérience personnelle que les Français ont pu avoir de 15 situations à risque à travers la question : « Avez-vous, vous ou vos proches, été directement confronté(s) à chacune des situations à risque suivantes à titre personnel ? ».

Parmi les 15 risques proposés, les Français déclarent avoir été confronté le plus au tabagisme (52 %), aux accidents de la route (39 %) et à la pollution de l'air (39 %). La pollution sonore (36 %) et l'alcool (34 %) viennent ensuite. Pour ces situations, les taux de risque perçu comme élevé « pour soi » sont respectivement de 34 %, 44 %, 36 %, 28 % et 27 %. Il n'existe donc pas de relation de proportionnalité entre l'expérience d'un risque et le fait de le considérer comme élevé. De la même manière, seuls 7 % des Français déclarent qu'eux-mêmes ou leurs proches ont été personnellement confrontés au terrorisme, mais ils sont 40 % à l'associer à un risque élevé pour eux-mêmes et leurs proches et 70 % à l'associer à un risque élevé pour les Français en général. L'écart le plus faible concerne les accidents de la route, pour lesquels 39 % des Français déclarent y avoir été confrontés et 34 % estiment le risque pour eux-mêmes élevé.

Le cas des radiographies médicales est intéressant. À ce sujet, 20 % des Français estiment que le risque « pour les Français en général » est élevé, contre 15 % quand il s'agit du risque pour eux-mêmes et leurs proches. Ce n'est pas forcément surprenant ni erroné, dans la mesure où le risque généré par une simple radiographie du tibia, par exemple, est effectivement faible. En revanche, questionnés sur leur exposition à ce risque, les Français indiquent à 27 % seulement qu'eux-mêmes ou leurs

proches y ont été confrontés. Or le chiffre de l'exposition réelle est plus proche de 100 % : combien de Français n'ont jamais fait de radio de leur vie et n'ont aucun proche qui en ait fait une ? Selon le rapport ExPri 2017<sup>1</sup> de l'IRSN, 45,4 % de la population a bénéficié d'un ou plusieurs actes de radiographie diagnostiques au cours de la seule année 2017. Le fait que 27 % des Français seulement pensent avoir été confronté au risque « radiographies médicales » alors qu'ils y ont très probablement été confrontés montre que la plupart d'entre eux n'ont pas conscience d'avoir été confronté à un risque, ce qui les expose à un autre type de risque : celui de multiplier les examens, puisqu'ils n'ont pas conscience du risque auquel ils s'exposent ainsi. Or, comme l'indique le rapport ExPri 2017 : « une faible part des patients – mais représentant plusieurs centaines de milliers de patients à l'échelle nationale – cumule des doses efficaces importantes pouvant dépasser 100 mSv. Bien que ces patients soient très certainement suivis pour des pathologies lourdes, la question des éventuels effets radio-induits à long terme les concernant se pose. »

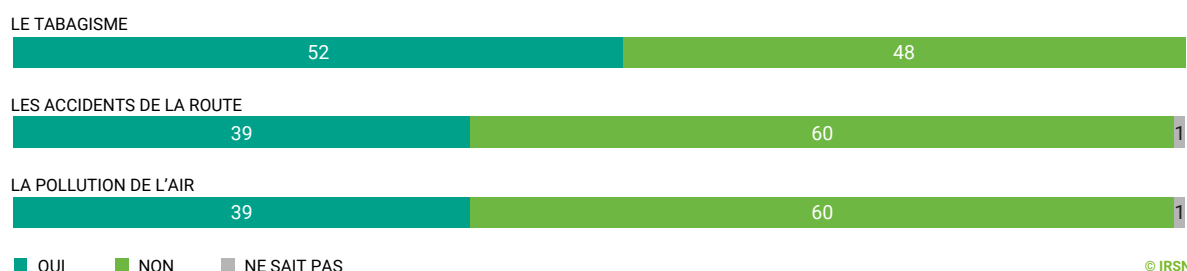
## Radiographies médicales :

Seuls **27 %** des Français pensent avoir été confronté à ce risque

### Question n°3

« Avez-vous, vous ou vos proches, été directement confronté(s) à chacune des situations à risque suivantes à titre personnel ? »

Novembre 2021 (en %)



© IRSN

1. Étude ExPRI 2017 – Exposition de la population aux rayonnements ionisants due aux actes d'imagerie médicale diagnostique réalisés en France en 2017, IRSN, Pôle Santé et Environnement, Service d'études et d'expertise en radioprotection, août 2020 (<https://www.irsln.fr/expri>).

# La confiance accordée par les Français aux autorités pour les protéger

La confiance générale accordée par les Français aux autorités pour les protéger face aux risques reste faible. L'amplitude des réponses est la même que l'an passé, allant de 16 % à 41 %, avec des variations pour certains types de risques au sein de cette fourchette.

Le sida recueille à nouveau le score de confiance le plus élevé (41 %), pour la quatrième fois au cours des cinq dernières années, même s'il se positionne en-dessous de son niveau moyen historique (47 %). Il est en 2021 suivi par le terrorisme (38 %), à égalité avec les accidents de la route, le cancer et les incendies de forêt. Dans un contexte de préoccupation décroissante pour le terrorisme, la confiance associée remonte. Elle augmente de 7 points et gagne 6 places par rapport aux autres situations, mais reste en-deçà de sa moyenne historique (42 %). La confiance a également sensiblement augmenté pour les pandémies (33 %), à la fois en termes relatifs et absolus. Positionnées cette année à la 9<sup>e</sup> place, elles se trouvaient l'an passé en 19<sup>e</sup> position avec 23 %, pour leur entrée dans le Baromètre. Le quatuor de fin est composé des mêmes modalités que l'an passé : les perturbateurs endocriniens (16 %), les nanoparticules (16 %), la pollution des sols (18 %) et les pesticides (19 %).

Les taux de défiance (réponses « non » les plus élevées) sont les plus forts en 2021 pour les pesticides (55 %), qui confirment leur domination établie dans ce domaine, devant la pollution des sols, la drogue et la pollution de l'air, qui enregistrent chacun 52 % de « non ».

Nous constatons une nouvelle fois l'absence de corrélation entre confiance et niveau de risque. Ainsi, la confiance est relativement élevée pour le cancer et le terrorisme,

dont les niveaux de risque perçus sont élevés, mais aussi pour le sida et les incendies de forêt dont les niveaux de risques perçus sont plus faibles.



Retrouvez toutes les réponses des Français sur la confiance accordée aux autorités pour la protection des personnes face aux risques dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 3) disponible en ligne sur <https://barometre.irsnn.fr>

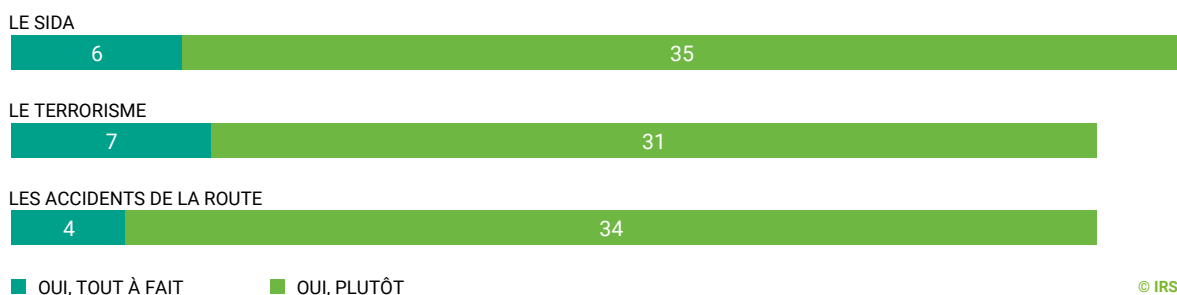
## Baisse de confiance pour les risques individuels

Concernant les risques individuels, la confiance dans les autorités s'établit globalement à des niveaux inférieurs aux tendances historiques. Le sida a déjà été évoqué. Pour les accidents domestiques (28 %), la différence est de 10 points par rapport au taux moyen de confiance enregistré depuis 2004 (38 %). La drogue (20 %) enregistre un recul de 8 points par rapport à sa moyenne depuis 1997 (28 %). Elle recule également dans le classement des risques proposé par le Baromètre, passant de la 16<sup>e</sup> à la 26<sup>e</sup> place entre 2019 et 2021. Le retrait est moins marqué pour l'alcool (27 %), en baisse de 5 points par rapport à sa moyenne de 32 %. De même, la confiance dans les autorités concernant l'obésité (26 %) est en recul de 5 points par rapport à la moyenne de 31 % enregistrée depuis 2004. Elle est en repli de 6 points concernant le cancer (38 %), pour lequel la moyenne s'établit à 44 %, mais n'est suivie que depuis 2017.

### Question n°4

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

Novembre 2021 (en %)

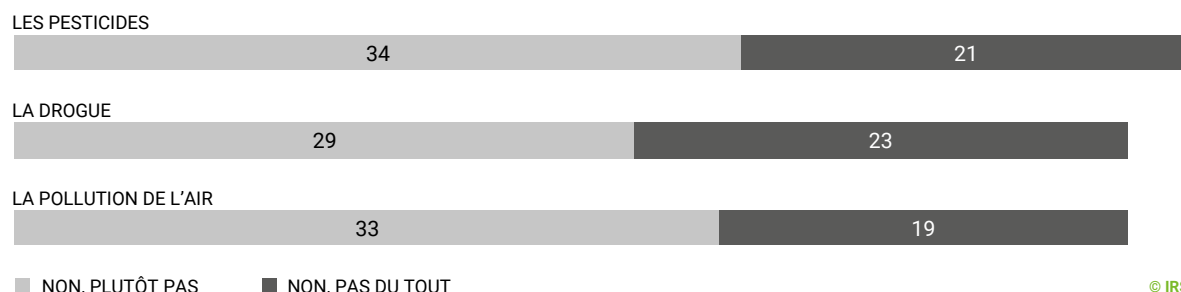


© IRSN

## Question n°4

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

Novembre 2021 (en %)



■ NON, PLUTÔT PAS

■ NON, PAS DU TOUT

© IRSN

### Baisse de confiance confirmée pour les risques climatiques

Le dérèglement climatique s'est installé en 2021 comme une préoccupation majeure des Français. Parallèlement, tandis que le niveau de risque perçu augmente ou se maintient à un niveau historiquement élevé, la baisse de la confiance dans les autorités se confirme dans ces domaines. Les incendies de forêt (38 %) recueillent 11 points de moins que leur moyenne historique depuis 1997. Les inondations (24 %) perdent 6 points. Elles sont passées de la 13<sup>e</sup> à la 18<sup>e</sup> position depuis 2017. La canicule (30 %), voit son niveau de confiance reculer de 14 points par rapport à sa moyenne des années 2004-2019. Au cours de la même période, la moyenne des réponses « non » était de 24 %. Ce score de défiance atteint 35 % en 2021 tandis que les réponses neutres restent stables à 35 %. La canicule a par ailleurs reculé entre 2017 et 2021 de la 3<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> position par rapport aux autres risques du Baromètre.

### Une confiance plus importante pour les risques nucléaires que chimiques

Dans le domaine industriel, les résultats enregistrés en 2021 sont conformes aux tendances historiques. Nous constatons à nouveau que la confiance est plus grande pour le nucléaire que la chimie. Ainsi, 35 % des Français font confiance aux autorités pour les protéger face aux risques liés aux centrales nucléaires, contre 23 % pour les installations chimiques. Ces dernières se trouvent à un niveau de confiance comparable aux déchets radioactifs, qui recueillent 24 % de confiance. Les déchets chimiques viennent ensuite, à un niveau plus faible de confiance (20 %), qui correspond à la moyenne établie depuis 1997.

Dans le domaine médical, la confiance demeure parmi les plus élevées pour les radiographies médicales (36 %, 6<sup>e</sup> position). Les accidents de radiothérapie restent stables avec 32 % de confiance (- 1 point). Par rapport à la confiance concernant les autres risques, ils reculent de 5 places (passant à la 10<sup>e</sup> position) mais retrouvent ainsi leur positionnement des années 2017 à 2019.

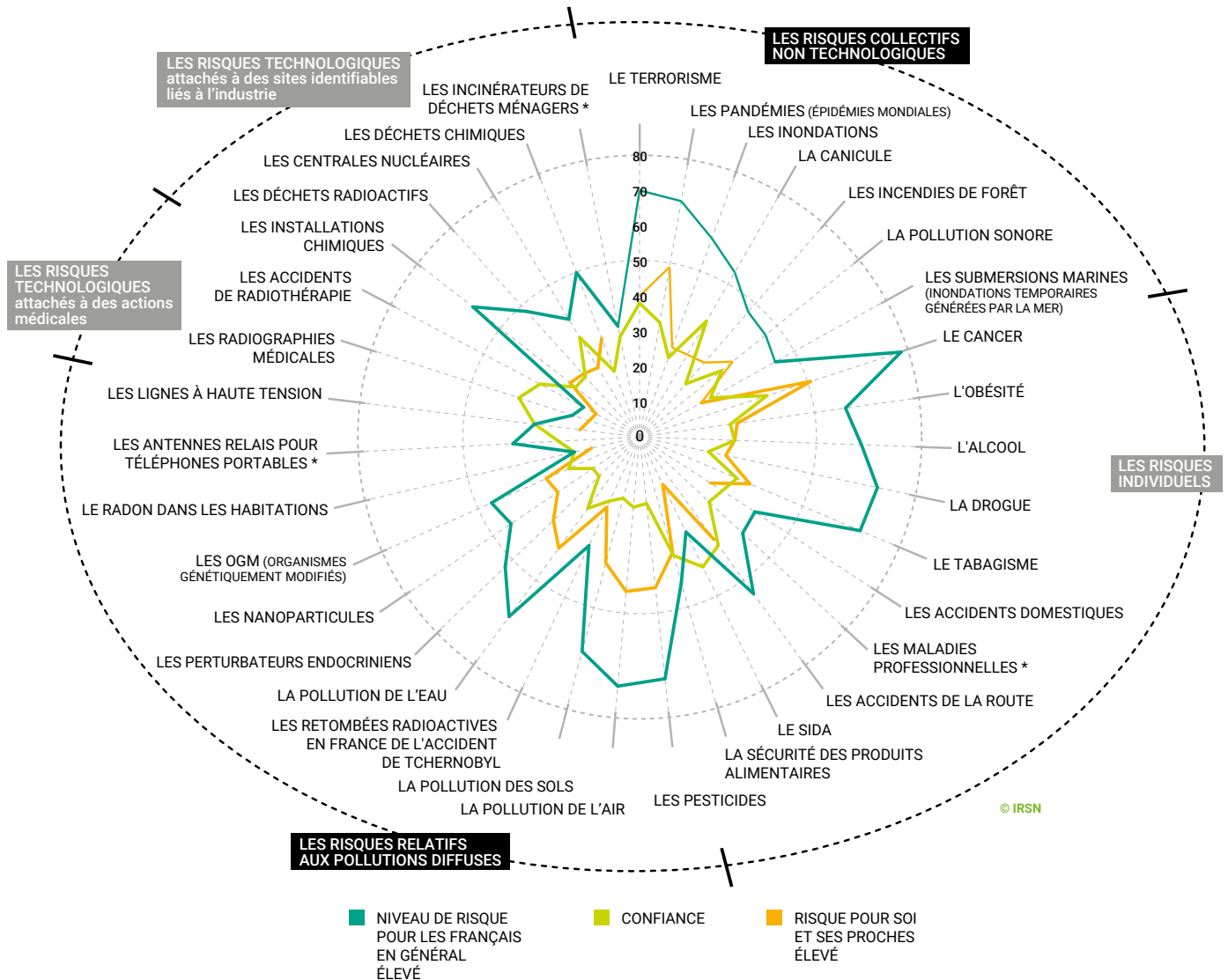
Le niveau de confiance est également stable pour le radon dans les habitations (19 %, - 2 points). Ce risque est peu connu, comme expliqué en pages 34 et 35 du Baromètre IRSN 2020. Les Français répondent donc massivement « ne sait pas » quand cette modalité de réponse est affichée parmi les réponses proposées, ou se reportent par défaut sur la modalité médiane « ni confiance, ni pas confiance », ce que l'on constate depuis 2020.

# Panorama des situations à risque

Questions n°1, n°2 et n°4

Représentation de 35 situations à risque selon trois dimensions

Novembre 2021 (en %)



\* Pour cette modalité, les données datent de 2020. Il n'y a pas de données « risque pour soi et ses proches » car cette variable a été créée en 2021.

## « Vaccin » : un terme dont les représentations sont largement positives

Après « nucléaire » en 2019 et « coronavirus » en 2020, la question semi-ouverte a porté cette année sur le terme « vaccin ». Les Français ont pu livrer leurs représentations en citant les cinq premiers mots que leur évoquait ce terme.

Qu'il s'agisse du premier mot cité ou de la totalité d'entre eux, les réponses sont largement à connotation positive. Le mot « protection » est le plus fréquent : près de 16 % des Français le citent en premier et il représente 7 % du total des mots cités. Puis vient « Covid », qui représente 12 % des citations comme premier mot et 5 % du total. En premier mot, les termes suivants sont « espoir » (5 %), « santé » (4 %) et « sécurité » (4 %). Parmi la totalité des mots cités, les termes suivants sont « santé » (4 %), « sécurité » (3 %) et « maladie » (2 %).

Si l'on regroupe les mots cités par thématiques, le corpus le plus important fait référence à la notion de protection. Dans les évocations du premier mot, ce groupe représente

24% des citations (protection, sécurité, prévention, immunité et sûreté). Il représente 13% dans la totalité. Le registre de la maladie est également très présent avec 18 % en premier mot (Covid, Coronavirus, maladie, pandémie, virus) et 10 % du total. L'optimisme relatif aux bienfaits du vaccin concerne 8 % des réponses en premier mot (espoir, solution, guérison, liberté) et 5 % des évocations totales.

La notion d'obligation (obligation, obligatoire) est présente mais pas dominante, avec 3 % de citations en premier mot et pas tout à fait autant au total. Le « passe sanitaire » est représenté avec près de 60 occurrences au total.

Dans la liste des mots évoqués en premier, le registre de la crainte et du doute (crainte, inquiétude, appréhension, peur, risque, doute...) rassemble près de 4% des citations. Les contributions qui mettent en évidence une méfiance ou un rejet (danger, mensonge, supercherie, cobaye, poison, arnaque, chantage, scandale, complot, dictature...) représentent pour leur part environ 10% des premiers mots cités.

### Question n°6

« Qu'est-ce qui vous vient en premier à l'esprit quand vous entendez le mot « vaccin » ? Veuillez me dire les cinq premiers mots qui vous viennent à l'esprit. »

### Représentation de la totalité des mots cités



# L'acceptabilité des installations

Globalement, l'acceptabilité déclarée des installations industrielles ou des infrastructures est faible. Seules deux modalités de réponse, les antennes relais pour téléphones portables (36 %) et les parcs éoliens (31 %, - 10 points) récoltent plus de 30 % de réponses positives à la question : « Accepteriez-vous de vivre près... ». En troisième position, les lignes à haute tension recueillent 23 % de réponses positives (+ 1 point).

Sur 14 installations, huit ont un score de « oui » inférieur ou égal à 11 % : les aéroports (11 %), les zones inondables (10 %), les incinérateurs de déchets ménagers (9 %), les installations chimiques importantes (8 %), les sites de stockage de déchets radioactifs (8 %), les zones de submersions marines (8 %), les décharges d'ordures ménagères (7 %) et les sites de stockage de déchets chimiques (6 %).

En 2021, l'acceptabilité des parcs éoliens subit une forte baisse pour atteindre 31 %, ce qui constitue son deuxième score le plus faible depuis que le suivi a débuté en 2008 et se situe 20 points en-dessous de sa moyenne. Entre 2008 et 2017, en effet, 50 % des Français en moyenne déclaraient qu'ils accepteraient de vivre à proximité d'un parc éolien. D'après les données du ministère de la Transition écologique, la puissance éolienne installée a triplé depuis 2010. Il existe aujourd'hui 2 000 parcs éoliens en France, qui ont produit 8 % de la consommation électrique française au premier semestre 2021. Il semblerait que l'augmentation du nombre d'éoliennes aille de pair avec une baisse de leur acceptabilité. Notons que les 18-24 ans sont 46 % à déclarer qu'ils accepteraient de vivre à proximité d'un parc éolien contre 25 % des plus de 65 ans.

La baisse de l'acceptabilité des parcs éoliens fait des antennes relais pour téléphones portables les installations les mieux acceptées par les Français parmi celles proposées dans le Baromètre. Avec 36 % de réponses positives, elles sont proches de leur moyenne de 38 % établie entre 2008 et 2017.

Les centrales nucléaires recueillent cette année 19 % (+ 3 points) de réponses positives, ce qui correspond parfaitement à la moyenne des résultats enregistrés depuis 1990. Les centres de recherche nucléaire en récoltent quant à eux 22 %, en hausse de 4 points mais légèrement en-deçà de leur moyenne depuis 2002 (24 %). Ils avaient atteint leur pic de 29 % en 2012.

Historiquement, les sites de stockage de déchets radioactifs recueillaient un taux de réponses positives inférieur aux installations chimiques importantes. Depuis 2019, ces deux installations enregistrent des scores de réponses positives quasiment identiques. Elles sont toutes deux à 8 % en 2021. Les accidents de l'usine Lubrizol de Rouen en 2019 et du port de Beyrouth en 2020 ont pu influencer les réponses en relativisant le risque des sites de stockage de déchets nucléaires par rapport à ceux des installations associées à la chimie.

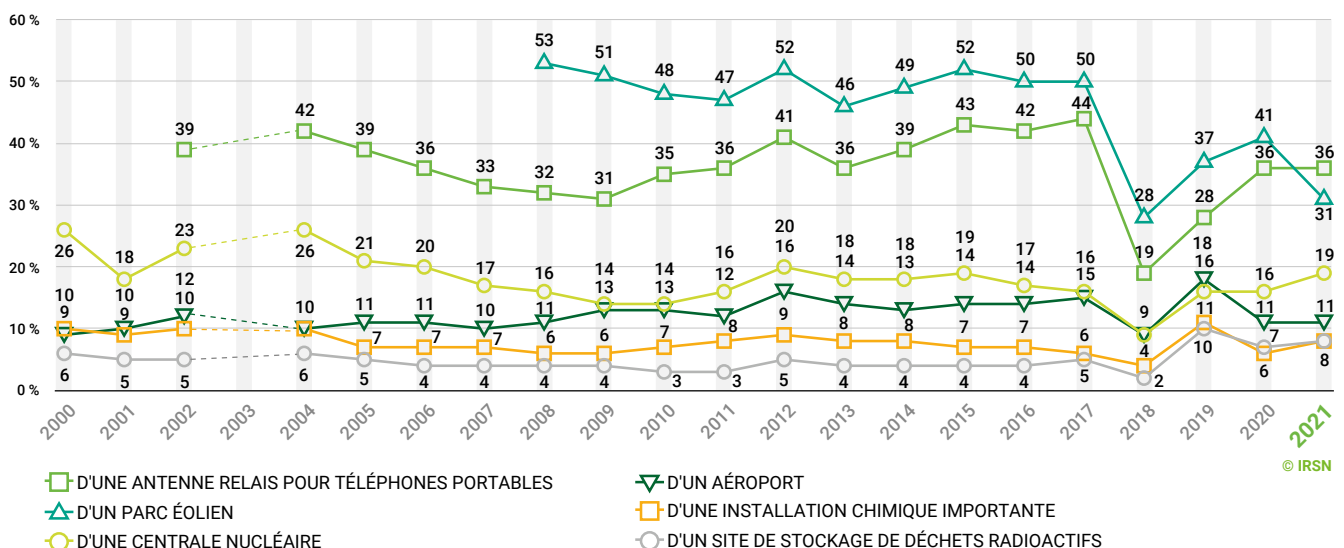


Retrouvez toutes les réponses des Français sur l'acceptabilité des installations dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 3) disponible en ligne sur <https://barometre.irsnn.fr>

## Question n°5

### « Accepteriez-vous de vivre près... ? »

Évolution des réponses « oui » 2000-2021 (en %)



## LES FRANÇAIS, LE NUCLÉAIRE ET LA SÛRETÉ

Les Français sont sensiblement plus favorables au nucléaire cette année que l'an passé et associent dans le même temps un impact sanitaire plus faible aux installations nucléaires que par le passé. L'indépendance énergétique reste pour eux l'argument principal en faveur du nucléaire tandis que la production de déchets nucléaires s'impose à nouveau cette année comme le principal argument contre, devant le risque d'accident. Les Français continuent d'exiger de fortes mesures de sûreté et d'accorder leur confiance aux acteurs publics du nucléaire, de la recherche et du contrôle de la sûreté nucléaire.

**43 – 46**

L'opinion des Français  
sur l'énergie nucléaire

**47 – 48**

La perception  
des déchets nucléaires  
et de leur gestion

**49 – 50**

Les attentes  
des Français en matière  
de sûreté nucléaire

**50 – 52**

La compétence  
et la crédibilité  
des intervenants  
du nucléaire

# L'opinion des Français sur l'énergie nucléaire

## Un regard devenu bienveillant sur le programme nucléaire français

L'an passé, l'opinion des Français concernant le nucléaire était très fragmentée. Ils déclaraient majoritairement (53 %) que la construction des centrales nucléaires avait été une bonne chose ; 38 % d'entre eux en souhaitaient la fermeture et 45 % étaient opposés à la construction de nouvelles centrales.

En novembre 2021, l'opinion se montre sensiblement plus favorable à l'atome. Contrairement à l'an passé, les Français sont plus nombreux à souhaiter la construction de nouvelles centrales que la fermeture des centrales existantes. Ce sont désormais près de deux-tiers d'entre eux (60 %, + 7 points) qui estiment que « la construction des centrales a été une bonne chose », tandis que 16 % sont en désaccord. Parallèlement, 44 % sont favorables à la construction de nouvelles centrales nucléaires (+ 15 points), dont 21 % sont « tout à fait d'accord » (+ 10 points), tandis que 29 % sont en désaccord. Cela signifie que les rapports se sont inversés par rapport à l'an passé. Enfin, concernant la fermeture des centrales, le taux de désaccord atteint cette année 46 %, en hausse de 14 points, tandis que le taux d'adhésion s'érode pour atteindre 26 % (-12 points).

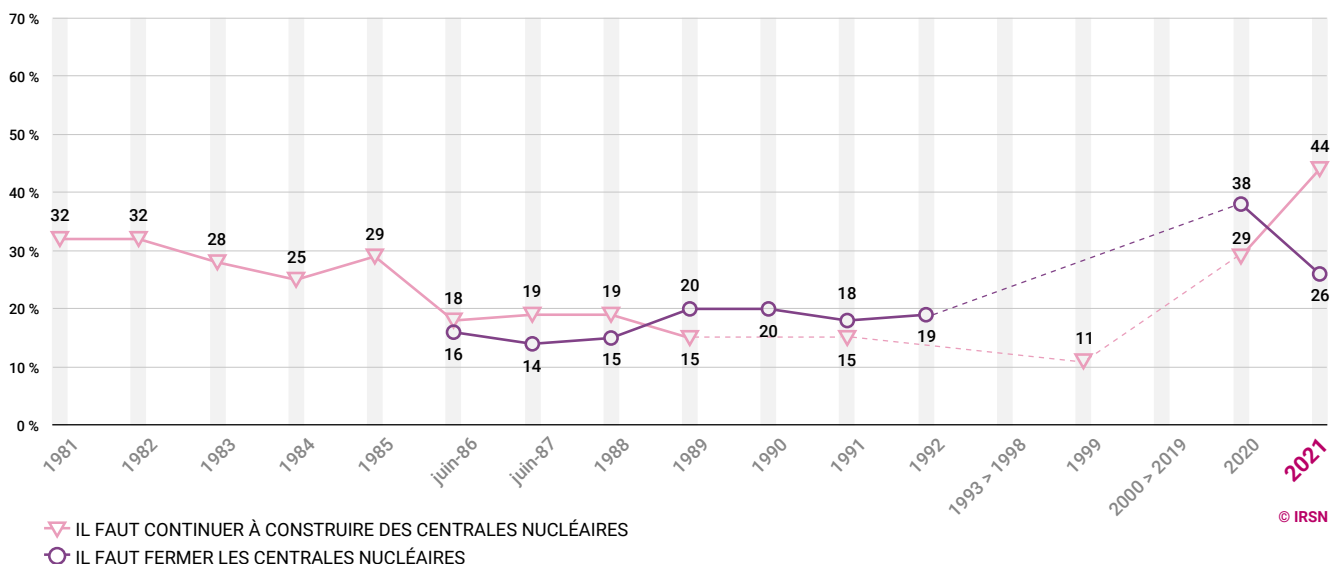
Concernant les tendances à long-terme, l'opinion n'a jamais été aussi favorable à la construction de nouvelles centrales. Le pic précédent (32 %) a été atteint en 1981 et 1982 et la moyenne enregistrée entre 1977 et 1999 (dernière occurrence dans le Baromètre avant 2020) était de 23 %, avec un taux historique le plus bas (11 %) recueilli en 1999. Le regard porté a posteriori sur la construction des centrales atteint lui aussi un pic historique positif (60 % de réponses « bonne chose »), très supérieur à la moyenne de 35 % enregistrée entre 1984 et 1999. Il faut cependant signaler une nuance : alors qu'une forte proportion de Français (46 %) déclare cette année s'opposer à la fermeture des centrales, la minorité qui y est favorable reste plus élevée que par le passé. Elle était de 16 % entre 1986 et 1992, elle est aujourd'hui de 26 %.

Les réponses concernant la construction de nouvelles centrales diffèrent selon les générations : le taux d'opinions positives augmente avec l'âge. Les plus jeunes (18-24 ans) sont favorables à 25 % à la construction de nouvelles centrales, contre 48 % des 50-64 ans et 61 % des 65 ans et plus. Le positionnement politique est également un facteur, avec 35 % des Français se déclarant « à gauche » favorables, contre 65 % chez les personnes se déclarant

### Question n°5

#### Propositions « Il faut continuer à construire des centrales nucléaires » et « Il faut fermer les centrales nucléaires ».

Évolution des réponses « d'accord » 1981-2021 (en %)



« à droite », tandis que les répondants « ni de gauche, ni de droite » adhèrent à 39 %.

Le regard a posteriori des Français sur le choix du nucléaire est à son plus haut niveau favorable depuis que la question est posée en 1988. Historiquement, les Français jugeaient majoritairement qu'il s'agissait d'un « choix réaliste » (54 % en moyenne entre 1988 et 2000 - dernier point de donnée avant 2020). Ils sont désormais 41 % à donner cette réponse, qui arrive toujours en tête mais est talonnée par la réponse « bon choix », sélectionnée par 39 %. Ce chiffre de « bon choix » est en hausse de 10 points par rapport à l'an passé et représente le score le plus élevé de la série. Entre 1988 et 2000, la moyenne des réponses était de 12 %. Le « mauvais choix » est quant à lui relativement stable. Il représente cette année 20 % des réponses, légèrement moins que l'an passé (23 %) et que sa moyenne historique (23 % également entre 1988 et 2000). Ainsi, les Français sont plus nombreux à affirmer aujourd'hui leur approbation du choix nucléaire.

Notons que la période précédant l'enquête du Baromètre a été marquée par une actualité nourrie concernant la filière nucléaire. Après avoir annoncé en octobre 2021 des investissements à hauteur d'un milliard d'euros pour le développement de petits réacteurs nucléaires (SMR), le président Emmanuel Macron a annoncé le 9 novembre la construction de nouveaux EPR. Questionnés dans le Baromètre sur leur familiarité avec les SMR, 52 % des Français ont répondu en avoir entendu parler, au moins de nom. Le



Retrouvez toutes les réponses des Français concernant le nucléaire dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 4) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

contexte a pu inciter les Français à faire évoluer leur position concernant l'énergie nucléaire.

L'enquête « les Français et la politique énergétique » réalisée le 4 novembre 2021 par Elabe pour Les Échos, l'Institut Montaigne et Radio Classique, nous indique le souhait des Français de maintenir au moins une part d'énergie nucléaire dans le mix français. Selon cette étude, questionnés sur les priorités en termes de politique énergétique, 10 % des Français seulement souhaitent « construire principalement des centrales nucléaires et arrêter de développer les énergies renouvelables », mais 52 % souhaiteraient développer les énergies renouvelables et le nucléaire conjointement, tandis que 37 % souhaiteraient un arrêt progressif du nucléaire au profit des énergies renouvelables.

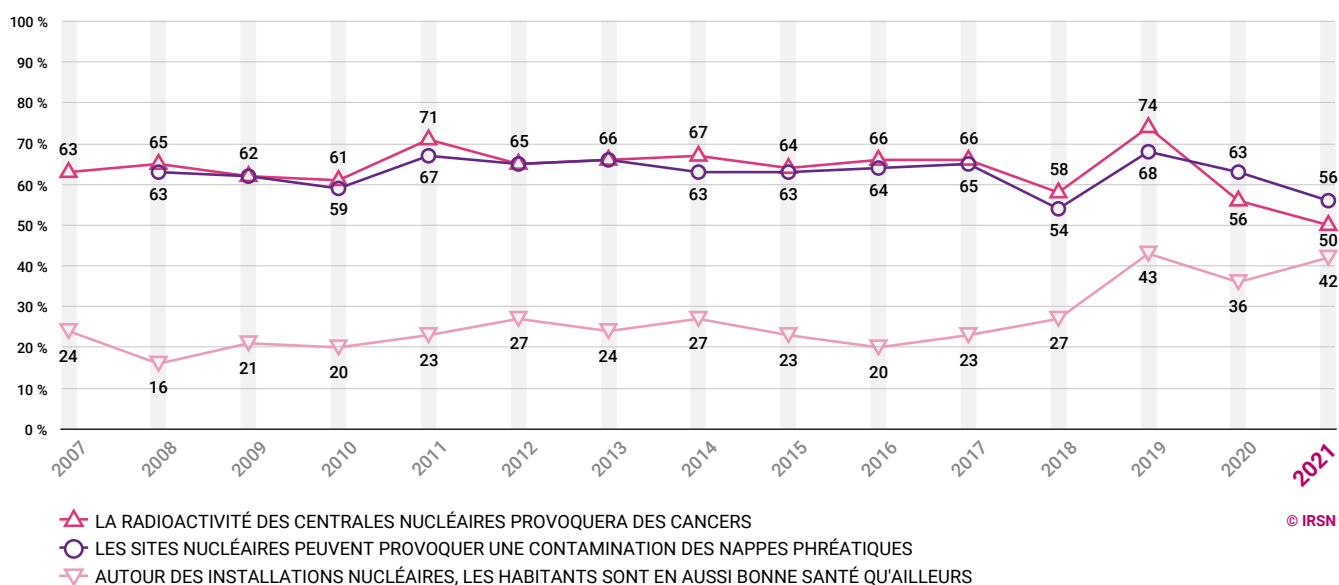
## L'impact sanitaire des installations nucléaires perçu comme plus faible

Le regard plus bienveillant que les Français portent sur le nucléaire en 2021 semble se reporter sur la perception qu'ils ont des risques liés aux installations nucléaires. Nous avons vu dans la partie 3 du Baromètre que le risque associé aux centrales nucléaires et aux déchets radioactifs

### Question n°1

**Propositions « La radioactivité des centrales nucléaires provoquera des cancers », « Autour des installations nucléaires, les habitants sont en aussi bonne santé qu'ailleurs » et « Les sites nucléaires peuvent provoquer une contamination des nappes phréatiques ».**

Évolution des réponses « oui » 2007-2021 (en %)



est actuellement (et pour la 3<sup>e</sup> année consécutive) perçu comme plus faible qu'au cours des décennies précédentes tandis que la confiance accordée aux autorités dans ces domaines est en hausse. De la même manière, les impacts sanitaires potentiels des installations nucléaires sont cette année à nouveau perçus comme plus faibles.

En 2021, ce sont 50 % des Français qui affirment que « la radioactivité des centrales nucléaires provoquera des cancers ». Ce résultat est élevé, mais il est en baisse de 6 points par rapport à l'an passé et inférieur de 15 points à la moyenne enregistrée entre 1991 et 2017 (65 %). Notons toutefois que cette baisse se fait principalement au bénéfice de la modalité de réponse neutre « ni d'accord, ni pas d'accord » (34 %), qui atteint son plus haut score depuis 1986 et non du désaccord, même si celui-ci atteint avec 15 % son plus haut score depuis 1988. L'évolution d'opinion est donc réelle mais à nuancer.

De la même manière, 42 % des Français déclarent cette année qu'« autour des installations nucléaires, les habitants sont en aussi bonne santé qu'ailleurs », alors que la moyenne se situait à 23 % entre 2007 et 2018. L'augmentation se fait cette fois aux dépens des désaccords, dont le taux est de 22 % cette année, contre 46 % en moyenne entre 2007 et 2018.

La perception de l'impact environnemental des installations nucléaires évolue de manière plus modérée que celle de l'impact sanitaire. Ce sont 56 % des Français qui affirment cette année que « les sites nucléaires peuvent provoquer une contamination des nappes phréatiques ». Ce score élevé est lui aussi en baisse, de 7 points, par rapport à l'an passé et se situe d'autant sous la moyenne de 63 % enregistrée depuis que la question est posée (2008).

## 📌 L'énergie nucléaire : un atout stratégique et économique selon les Français

En 2021, les trois arguments les plus cités en faveur du nucléaire restent les mêmes qu'au cours des deux dernières années. « L'indépendance énergétique » (36 %, +3 points) est en tête, comme chaque année depuis que la question est posée (2002), avec une moyenne de 38 %. Les 65 ans et plus sont les plus nombreux à choisir cette réponse (48 %). Viennent ensuite « le faible coût de l'électricité » (22 %, -2 points) et « la faible émission de gaz à effet de serre » (17 %, +3 points). La sûreté des installations reste au même niveau que l'an passé avec 10 % des réponses. Pour sa deuxième apparition parmi les arguments proposés, « le maintien et la création d'emplois en France » recueille 9 %, soit 4 points de moins que l'an passé. Cette baisse est à comparer à la baisse plus générale de préoccupation des Français pour le chômage que nous avons relevée dans la partie 1 du Baromètre. Cette

thématique reste toutefois une préoccupation pour les plus jeunes, car elle est sélectionnée à 20 % par les moins de 35 ans.

Le score recueilli cette année par « la faible émission de gaz à effet de serre » est certes en hausse, mais il reste malgré cela parmi les plus bas de la série temporelle. Une série aux nombreuses fluctuations, qui comporte un pic (26 %) en 2009 et un creux peu après (14 %) en 2012. Ce score relativement faible peut surprendre dans un contexte où cet argument est l'un des premiers mis en avant par les partisans de l'énergie nucléaire dans le contexte de lutte contre le dérèglement climatique. Il peut s'expliquer par le fait que la majorité des Français pensent que les centrales nucléaires émettent des gaz à effet de serre. L'enquête 2019 du Baromètre nous indiquait que pour 61 % d'entre eux, l'émission de gaz à effet de serre constituait un argument fort contre le nucléaire (Baromètre IRSN 2020, p. 44). L'enquête « Représentations sociales du changement climatique » de l'ADEME, citée plus haut, indique qu'en 2021 les Français sont 53 % à déclarer que les centrales nucléaires émettent des gaz à effet de serre.

Les résultats de l'enquête Elabe de novembre 2021, citée plus haut, sont cohérents avec ceux du Baromètre. Selon cette étude, qui questionne les Français indépendamment sur chaque argument, le nucléaire est une énergie « qui garantit l'indépendance de la France » pour 73 % des répondants, « bon marché » pour 57 % et « propre » pour 44 %.

## 📌 Les déchets nucléaires confirmés comme premier argument contre l'énergie nucléaire

Une nouvelle tendance semble se confirmer cette année quant aux arguments en défaveur de l'énergie nucléaire pour les Français. « La production de déchets nucléaires » (35 %) arrive à nouveau en tête, devant « le risque d'accident » (26 %).

L'an passé, les déchets nucléaires avaient été les plus cités (36 %), pour la deuxième fois seulement depuis 2002. Toutes les autres années, « le risque d'accident » arrivait en tête. Entre 2011 et 2018, à la suite de l'accident de Fukushima, cette modalité recueillait en moyenne 38 % de citations, contre 22 % pour les déchets nucléaires. Alors que les réponses des Français sont plutôt homogènes concernant le risque d'accident, des différences notables existent concernant les déchets nucléaires. Les plus diplômés sélectionnent davantage cette réponse : alors que les détenteurs d'un diplôme inférieur au baccalauréat

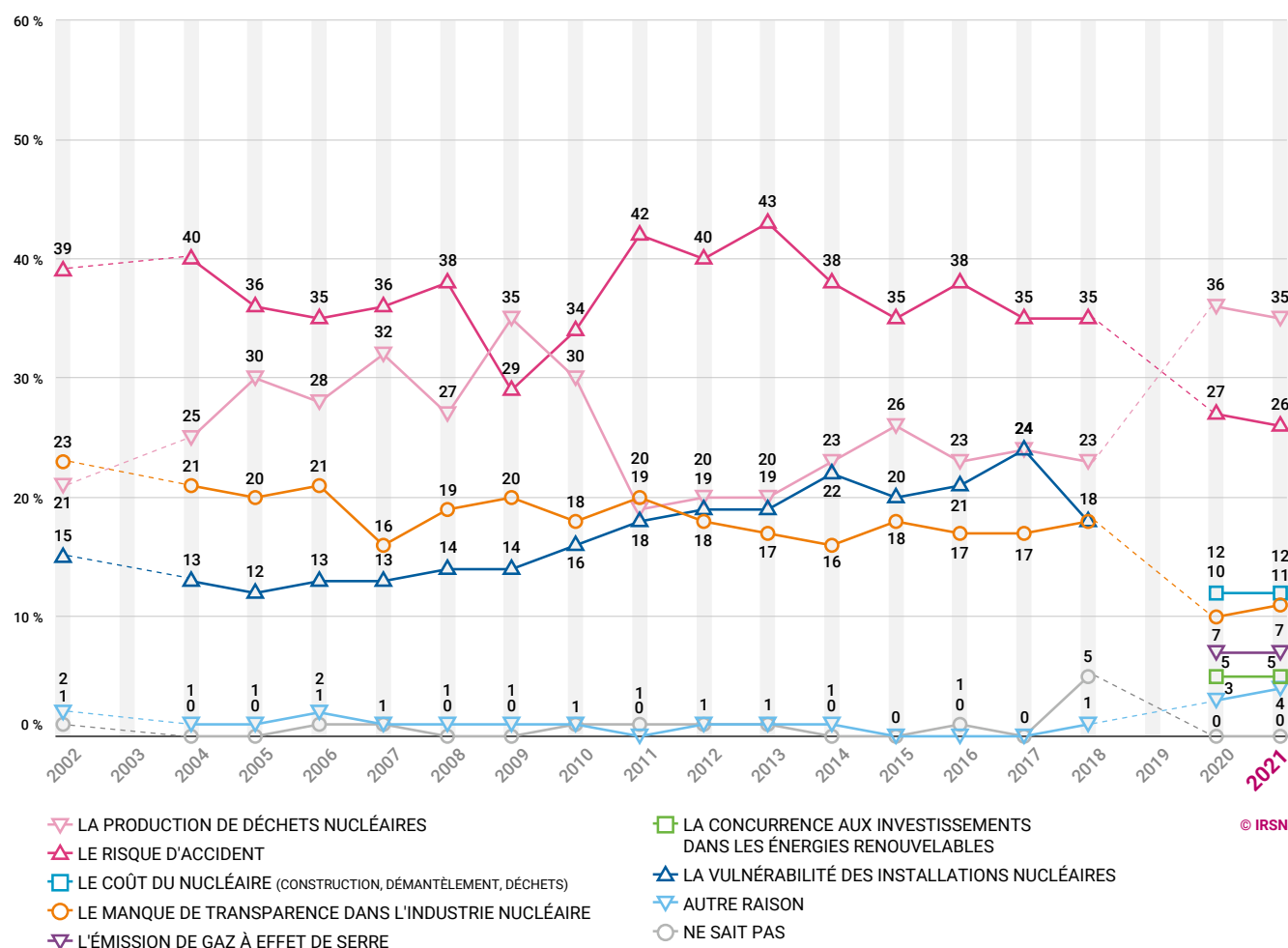


Retrouvez toutes les réponses des Français sur les arguments en faveur ou en défaveur du nucléaire dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 4) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

## Question n°4

## « Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort contre le nucléaire ? »

Évolution des résultats 2002-2021 (en %)



la choisissent à 29 %, ce taux monte à 33 % pour les titulaires du baccalauréat, 37 % pour les diplômés d'un bac +2 et 39 % pour les détenteurs de diplômes supérieurs. De la même manière, les personnes se déclarant de gauche sélectionnent davantage les déchets (42 %) comme argument en défaveur du nucléaire que les personnes se déclarant de droite (31 %).

Les autres arguments recueillent sensiblement moins de citations. En troisième position se trouve « le coût du nucléaire (construction, démantèlement, déchets) », stable à 12 %, puis vient « le manque de transparence dans l'industrie nucléaire » (11 %, +1 point), qui s'installe pour la deuxième année bien en-deçà de sa moyenne de 2002 à

2018 (19 %). « L'émission de gaz à effet de serre » recueillie comme l'an passé 7 % de citations. Ainsi, même si une part importante de Français déclare que l'énergie nucléaire est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre, cela ne constitue pas pour eux l'argument principal en sa défaveur.

Autre fait notable : parmi les Français qui sélectionnent « le risque d'accident » comme principal argument contre le nucléaire, 66 % déclarent en réponse à une autre question du Baromètre qu'un accident de la même ampleur que celui de Fukushima peut se produire dans une centrale française, contre 57 % pour les Français en général.

# La perception des déchets nucléaires et de leur gestion

Comme nous l'avons vu en partie 3 du Baromètre, les Français associent depuis trois ans maintenant aux déchets radioactifs un niveau de risque plus faible que par le passé, avec 48 % de risque perçu comme élevé en 2021 contre 57 % en moyenne pour les années antérieures à 2019. Un certain mouvement est également perceptible concernant les possibilités de gestion qui existent aujourd'hui. Seuls 30 % pensent qu'« aujourd'hui, il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre », tandis que 35 % ne sont pas d'accord et 30 % sont indécis. Par rapport à l'an passé, les désaccords sont légèrement moins nombreux (- 4 points), au profit des indécis (+ 3) et des adhésions (+ 1). De même, une comparaison aux valeurs de 1992, dernier point de donnée avant 2020, montre une progression des adhésions de 7 points aux dépens des désaccords, qui ont baissé d'autant, passant de 42 % à 35 %. Les Français pensent donc davantage aujourd'hui qu'en 1992 qu'une solution sûre existe pour stocker les déchets nucléaires.

L'opinion est en revanche remarquablement constante quant à la position qui lui semble « la plus raisonnable pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs » : une action rapide est à nouveau plébiscitée. Cette question a été réintroduite cette année. Elle avait été posée lors

des enquêtes de 2005, 2010 et 2011, livrant des résultats stables. En 2021, les Français préconisent à nouveau à une écrasante majorité (68 %) de « se décider et appliquer au plus vite la solution », la moyenne des années précédentes étant de 66 %. Ils sont un quart environ (26 %) à préférer « prolonger de 10 ans les recherches », à égalité avec la moyenne des années antérieures. Seuls 6 % déclarent que la position la plus raisonnable est de « laisser le choix aux générations futures », ce qui là encore correspond à la moyenne historique.

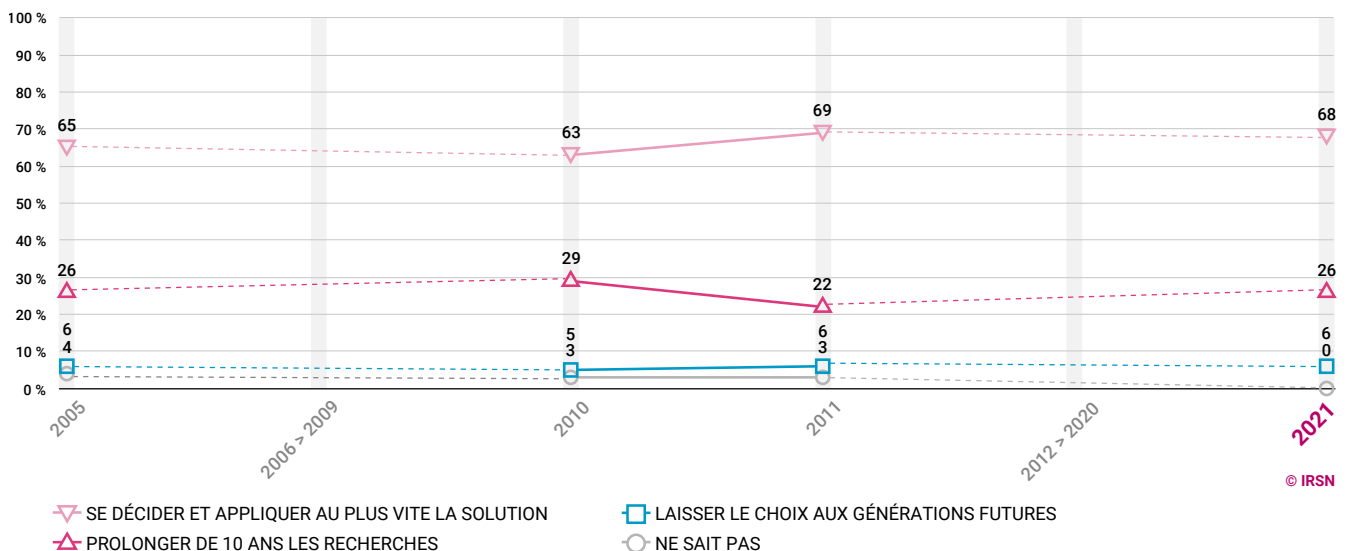
Tous les Français ne répondent pas de la même manière à cette question. Les 34 ans et moins sont en effet 62 % à préconiser la réponse la plus rapide à ce problème contre 75 % des 65 ans et plus. Les cadres et professions libérales sont pour leur part 34 % à préconiser de prolonger les recherches de 10 ans, soit 8 points de plus que les Français en général.

Concernant la gestion des déchets les plus radioactifs, l'année 2021 a été marquée par la tenue de l'enquête publique organisée dans le cadre de la procédure de déclaration d'utilité publique du centre de stockage Cigéo, enquête qui a pris fin le 23 octobre. Pour autant, 59 % des Français indiquent qu'ils n'ont jamais entendu parler de

## Question n°9

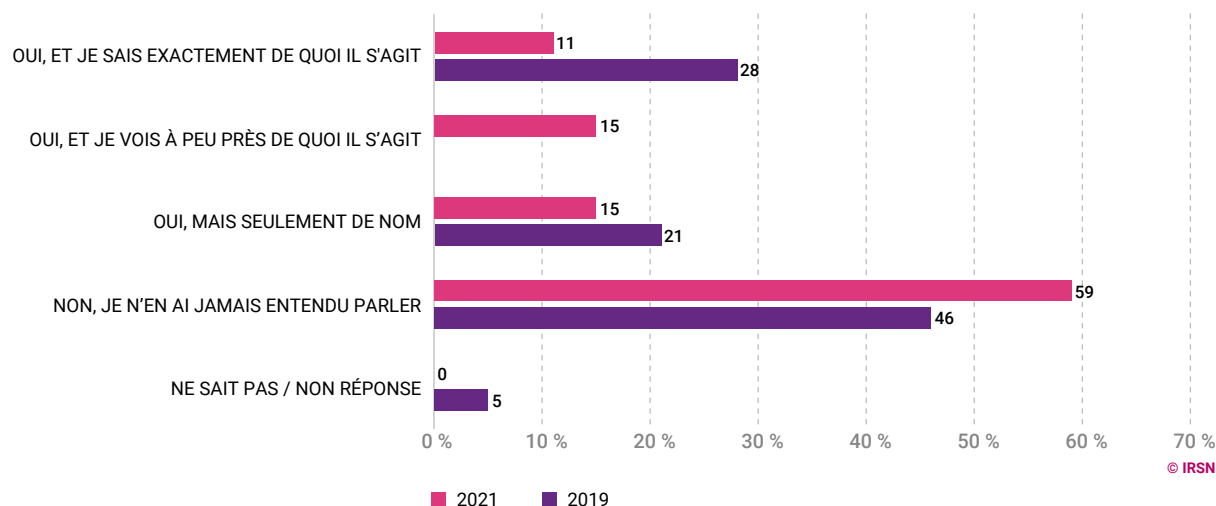
« Pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs, quelle position vous semble la plus raisonnable ? »

Évolution des résultats 2005-2021 (en %)



### Question n°10 « Avez-vous entendu parler du projet « Cigéo » de stockage de déchets nucléaires à Bure ? »

Évolution des résultats 2019-2021 (en %)



Cigéo, soit 13 points de plus qu'en 2019. Ils sont cette année 11 % à déclarer qu'ils savent « exactement de quoi il s'agit » et 15 % qu'ils le savent « à peu près ». À cette question, les Français les plus âgés et les plus diplômés sont plus nombreux à déclarer avoir entendu parler du sujet.

Ainsi, les Français sont légèrement plus nombreux cette année à affirmer que les déchets radioactifs peuvent être stockés de façon sûre tout en affirmant que ces déchets sont le principal argument contre le nucléaire. Néanmoins, la faible notoriété du projet Cigéo pose la question de la place de ce sujet dans l'actualité.

# Les attentes des Français en matière de sûreté nucléaire

## Les Français exigent des mesures de sûreté de la part des exploitants

En 2021, 87 % des Français affirment que « Les exploitants de sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables ». Ce haut niveau d'exigence est stable depuis que la question est posée en 2011, avec une moyenne de 88 %. Le principe de précaution reste ainsi partagé par une très grande majorité de la population.

Les Français semblent cependant plus confiants depuis 2019 que par le passé quant aux mesures de sûreté actuellement en place. Ils sont en effet 61 % cette année à adhérer à l'affirmation « Toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises », en cohérence avec la moyenne de 60 % observée depuis 2019. Entre 2007 et 2018 en revanche, la moyenne des adhésions se situait à 42 %. Entre 2008 et 2018, les réponses « ni d'accord, ni pas d'accord » et « désaccord » se trouvaient autour de 30 % chacune. En 2021, les désaccords atteignent leur niveau historiquement le plus bas avec 15 %, tandis que la réponse neutre recueille 23 %.

## La recherche sur la sûreté des réacteurs existants, première priorité du renforcement de la sûreté des sites nucléaires

En 2021, toutes les mesures proposées pour renforcer la sûreté des sites nucléaires sauf une sont jugées prioritaires à 60 % ou plus par les Français. Comme au cours des années passées, les trois mesures jugées les plus prioritaires sont cette année : « développer la recherche sur la sûreté des réacteurs existants » (77 % de réponses « prioritaire », +2 points), « renforcer les inspections (...) » (76 %, -1 point) et « améliorer la capacité de la France à gérer une éventuelle crise nucléaire » (70 %, +3 points).

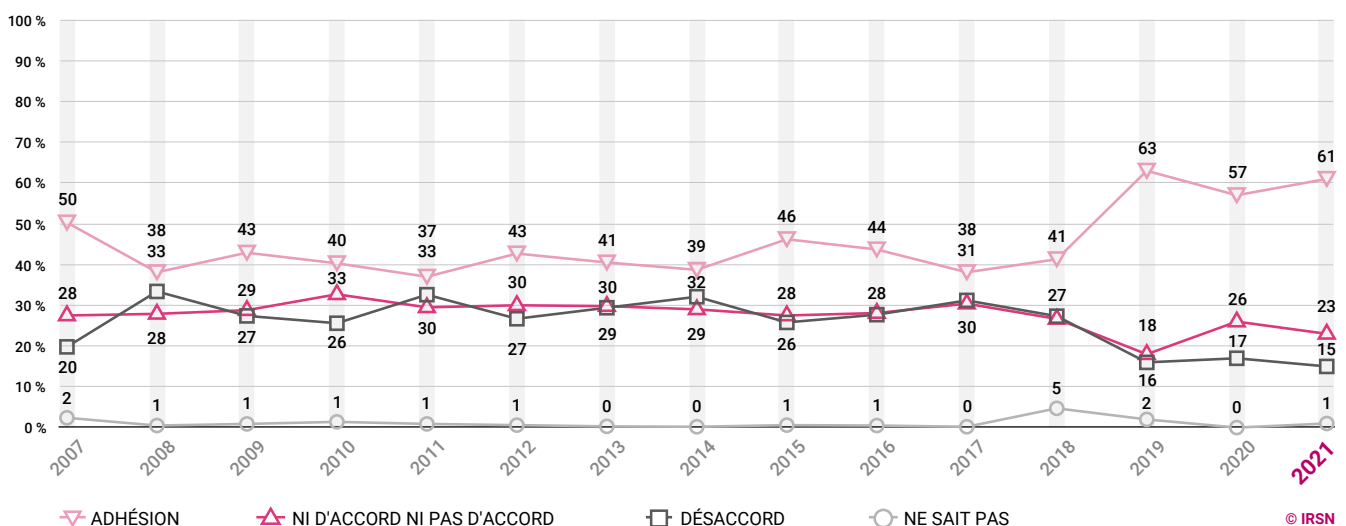
Le développement de la recherche « pour mettre au point une nouvelle génération de réacteurs nucléaires » vient en 4<sup>e</sup> position avec 65 % de réponses « prioritaire » et s'installe pour la 3<sup>e</sup> année consécutive sur un plateau plus élevé que sa moyenne des années 2011-2018 (51 %). Les réponses à cette question évoluent de manière linéaire avec l'âge des répondants : les 18-24 ans jugent à 45 % cette mesure prioritaire, les 25-49 ans à 61 %, les 50-54 ans à 72 % et les 65 ans et plus à 75 %.

La prise en compte du facteur humain et de l'organisation du travail recueille cette année 60 % de réponses

### Question n°1

« Toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales françaises. »

Évolution des résultats 2007-2021 (en %)



## Question n°2

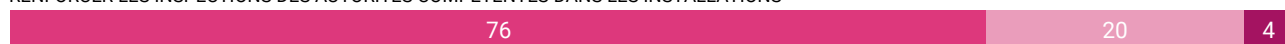
« Voici différentes mesures relatives au renforcement de la sûreté des sites nucléaires. Pour chacune de ces propositions indépendamment des autres veuillez indiquer si vous la jugez prioritaire, secondaire, ou inutile pour renforcer la sûreté des sites nucléaires. »

Novembre 2021 (en %)

DÉVELOPPER LA RECHERCHE SUR LA SÛRETÉ DES RÉACTEURS NUCLÉAIRES EXISTANTS



RENFORCER LES INSPECTIONS DES AUTORITÉS COMPÉTENTES DANS LES INSTALLATIONS



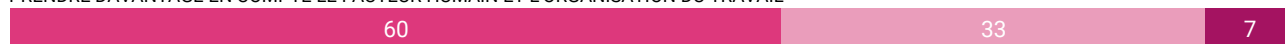
AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE LA FRANCE À GÉRER UNE ÉVENTUELLE CRISE NUCLÉAIRE



DÉVELOPPER LA RECHERCHE POUR METTRE AU POINT UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES



PRENDRE D'AVANTAGE EN COMPTE LE FACTEUR HUMAIN ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL



RENFORCER LA CAPACITÉ DES CITOYENS À EXERCER LEUR VIGILANCE SUR LA SÛRETÉ DES INSTALLATIONS



■ PRIORITAIRE ■ SECONDAIRE ■ INUTILE ■ NE SAIT PAS

© IRSN

prioritaire». Le renforcement de la capacité des citoyens à exercer leur vigilance sur la sûreté des installations recueille comme l'an passé moins de réponses « prioritaire » que les autres mesures suggérées, avec 47 %, contre 38 % de réponses « secondaire ».



Retrouvez toutes les réponses des Français sur les mesures prioritaires de renforcement de la sûreté des sites nucléaires dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 4) disponible en ligne sur <https://barometre.irsnn.fr>

## La compétence et la crédibilité des intervenants du nucléaire

Chaque année, les Français sont invités au sein du Baromètre à s'exprimer sur leur perception de la compétence des différents acteurs du nucléaire et sur la confiance qu'ils leur accordent. Il s'agit aussi bien des exploitants nucléaires que d'acteurs politiques, d'organismes de contrôle ou d'acteurs de la société civile.

Les réponses connaissent cette année une évolution sensible – mais attendue – du fait d'une prise en compte différente des réponses « ne sait pas ». En 2020, lors de la première enquête réalisée sur internet, il était possible de ne pas répondre à une question et de passer à la suivante,

mais aucune case de réponse « ne sait pas » ne figurait sur le questionnaire. Cela a conduit à une baisse de ces réponses par rapport aux années antérieures. En 2021, nous avons donc décidé de représenter les réponses « ne sait pas » en ajoutant la modalité de réponse « ne se prononce pas » au questionnaire. Cela a conduit à une forte hausse des « ne sait pas », qui totalisent en moyenne 21 % pour les questions de compétence et 22 % de confiance, et montent respectivement à 37 % et 35 %, dans les deux cas pour Orano. L'an passé, les réponses « ne sait pas » se trouvaient pour ces deux variables à un niveau moyen de 1 %.

## Les acteurs perçus comme les plus compétents restent les mêmes

Cette année, pour la raison expliquée ci-dessus, l'amplitude des réponses est en diminution et l'ensemble des acteurs reçoivent des scores de compétence plus faibles. Sur les 20 acteurs proposés, neuf récoltent cependant plus de 50 % de réponses positives, le maximum étant de 76 % pour le CNRS et le minimum de 15 % pour « les femmes et hommes politiques ».

Les Français estiment à nouveau en 2021 que le CNRS (76 %) est l'organisme le plus compétent dans le domaine de l'énergie et de l'industrie nucléaire. En 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> positions se trouvent à égalité presque parfaite (72 %, avec quelques répondants d'écart seulement) l'ASN et l'IRSN. Le trio de tête est inchangé depuis 2018, composé d'acteurs publics de la recherche ou du contrôle. Viennent ensuite les autres acteurs perçus par l'opinion comme étant des spécialistes du domaine, parmi lesquels le CEA (69 %) et l'Andra (66 %). Notons qu'Orano fait figure d'exception, se positionnant significativement en retrait avec seulement 36 % de compétence perçue, à relativiser par un taux de « ne sait pas » très élevé de 37 %.

## Le CNRS, l'ASN et l'IRSN

sont de nouveau les acteurs jugés les plus **compétents et crédibles**

« Les agences internationales (AIEA, AEN...) » se situent en milieu de tableau (11<sup>e</sup> position) avec 46 % de réponses favorables. Elles sont désormais à un point historiquement faible mais recueillent cette année un très fort taux de « ne sait pas » (35 %) qui explique en grande partie ce recul. À plus long terme, la perception de la compétence des agences internationales a beaucoup fluctué. Entre 1990 et 2001, elle se situait à 62 % en moyenne avec des pics à plus de 70 % et un creux à 50 % en 1999. Entre 2002 et 2017 en revanche, la moyenne s'établit à 81 %, avec une amplitude plus resserrée allant de 73 % à 86 %.

Les instances politiques ou de la société civile occupent structurellement les dernières positions en termes de compétence perçue sur l'énergie nucléaire. Les associations de consommateurs (39 %) et associations écologistes (38 %) arrivent respectivement aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> places. Dans leur cas, l'évolution méthodologique au niveau des réponses « ne sait pas » a une incidence sur la perception de leur compétence par rapport aux chiffres recueillis l'an passé. Si leur score de compétence faiblit légèrement, la hausse des « ne sait pas » se produit très largement aux dépens des scores de non-compétence. Les Français sont ainsi 44 % à considérer les associations écologistes

comme non-compétentes cette année, contre 56 % en 2020 et 41 % concernant les associations de consommateurs, contre 56 % l'an passé. La même évolution se constate concernant les Commissions locales d'information, pour lesquelles la non-compétence perçue passe de 59 % en 2020 (maximum historique) à 36 % cette année, tandis que les réponses « ne sait pas » passent de 1 % à 33 %. Elles étaient de 16 % en moyenne entre 2005 et 2019.

## Les acteurs publics et indépendants restent les plus crédibles

De même que pour la compétence, et pour la même raison, les taux de confiance recueillis cette année par les acteurs du nucléaire sont plus faibles que ceux des années antérieures. L'an passé, l'amplitude des réponses s'échelonnait de 17 % à 78 %. Elle varie cette année entre 13 % pour les femmes et hommes politiques et 69 % pour le CNRS.

Le CNRS est à nouveau l'organisation jugée la plus crédible (69 %) en 2021 et le trio de tête reste le même que l'an passé avec l'IRSN et l'ASN à égalité presque parfaite (64 %, avec quelques répondants d'écart seulement dans ce domaine également) en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> positions. Les femmes et hommes politiques (13 %), syndicats (19 %) et journalistes (22 %) composent pour leur part le même trio de fin que l'an passé. Entre les deux, nous trouvons une répartition proche de celle constatée pour la compétence, avec des nuances cependant.

Le HTCSIN (60 %) se trouve en 4<sup>e</sup> position dans le classement de la confiance soit deux places de mieux qu'en termes de compétence. À l'inverse, EDF (43 %) se trouve en 11<sup>e</sup> position deux places derrière son classement en termes de compétence.

Le changement méthodologique évoqué précédemment a pour effet de faire baisser la confiance et la défiance presque de la même manière pour les associations écologistes avec respectivement -9 points et -10 points. Elles obtiennent par conséquent 35 % de confiance contre 45 % de défiance. Les associations de consommateurs obtiennent 42 % de confiance soit 7 points de plus que les associations écologistes et 39 % en termes de défiance, soit 6 points de moins.



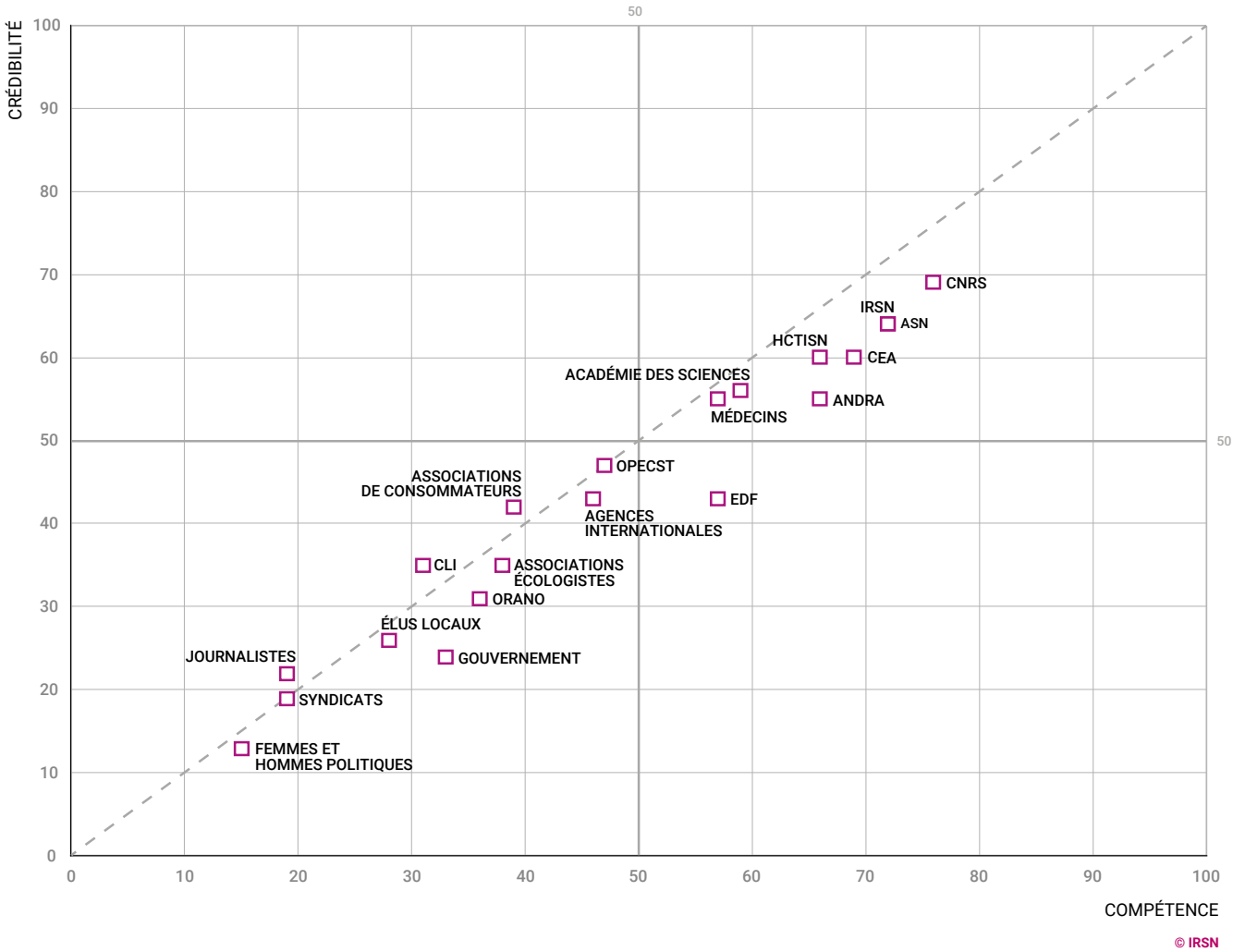
Retrouvez toutes les réponses des Français sur la compétence et la crédibilité des acteurs du nucléaire dans l'annexe « Les graphiques » du Baromètre 2022 (Partie 4) disponible en ligne sur <https://barometre.irsn.fr>

**Question n°11** « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

Novembre 2021

**Question n°12** « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

Novembre 2021





**Pour tout renseignement**

**IRSN**

BP 17 - 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

Téléphone: +33 (0)1 58 35 92 23

Email: [ludivine.gilli@irsn.fr](mailto:ludivine.gilli@irsn.fr)

**Les éditions précédentes du baromètre sont  
disponibles sur Internet à l'adresse suivante :**

<https://barometre.irsn.fr>

ISSN: 2116-9179

Tous droits réservés IRSN

Juin 2022

Conception graphique: **BRIEF**

Imprimé avec des encres végétales, sur papier  
provenant de forêts gérées durablement. 100 % PEFC.

Créé en 2001, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) est l'expert public en matière de recherche et d'expertise relatives aux risques nucléaires et radiologiques.

Depuis la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte, la partie législative du code de l'environnement définit ses missions. Le décret n° 2016-283 du 10 mars 2016 relatif à l'IRSN place l'établissement sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Environnement, de la Défense, de l'Énergie, de la Recherche et de la Santé.

L'Institut traite l'ensemble des questions scientifiques et techniques associées aux risques nucléaires et radiologiques, en France et à l'étranger. Ses activités couvrent de nombreux domaines complémentaires : surveillance de l'environnement, intervention en cas de risque radiologique, radioprotection de l'homme en situation normale et accidentelle, prévention des accidents majeurs, sûreté et sécurité des réacteurs nucléaires, usines, laboratoires, transports et déchets. L'IRSN est également présent dans le domaine de l'expertise nucléaire de défense.

L'Institut concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire, de protection de l'homme et de l'environnement contre les rayonnements ionisants ainsi que de protection des matières nucléaires, installations et transports à l'égard des actes de malveillance. Il interagit dans ce cadre avec tous les acteurs concernés par ces risques : pouvoirs publics, et notamment les autorités de sûreté et de sécurité nucléaires, collectivités locales, entreprises, organismes de recherche et associations de parties prenantes.

L'Institut compte environ 1800 collaborateurs parmi lesquels des ingénieurs, médecins, agronomes, vétérinaires, techniciens, experts et chercheurs.

L'IRSN dispose d'un budget de 284 millions d'euros dont 40 % environ dédiés à la recherche.



31, avenue de la Division-Leclerc  
92260 Fontenay-aux-Roses  
RCS Nanterre B 440 546 018

**COURRIER**  
BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

**TÉLÉPHONE**  
+33 (0)1 58 35 88 88

**SITE INTERNET**  
[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)

**E-MAIL**  
[contact@irsn.fr](mailto:contact@irsn.fr)  
 [@irsn\\_france](https://twitter.com/irsn_france)

